

Les trois France du patrimoine

Inégalités patrimoniales, sécurité économique et intégration politique

Yves-Marie Cann, directeur des études politiques chez Elabe

Introduction

Après plusieurs scrutins marqués par la poussée frontiste, l'information fit à nouveau sensation aux dernières régionales, reprise en boucle par les journalistes et les commentateurs : le Front national caracolait largement en tête des votes des couches populaires, lesquelles avaient une fois de plus massivement apporté leurs voix à l'extrême droite, à des niveaux sensiblement supérieurs à ceux observés parmi les classes moyennes et supérieures.¹

Il faut dire que depuis plusieurs décennies, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) s'est imposée comme la clé de lecture canonique pour l'explication *économique* du vote. Le recours à cette segmentation, établie par l'Insee et reprise de longue date par les instituts de sondage et les politistes, peut d'ailleurs avoir quelque chose de rassurant pour les acteurs politiques et les experts électoraux, les clivages mis en lumière entretenant dans l'imaginaire collectif l'image d'une poussée frontiste, et plus globalement des votes protestataires, qui s'expliquerait principalement – si ce n'est exclusivement – par le comportement des milieux populaires regroupant ouvriers et employés. Une telle approche comporte bien entendu sa part de vérité, qu'il ne s'agit pas de remettre en cause ici. A elle seule, elle ne saurait toutefois prétendre et par conséquent suffire à expliquer les phénomènes observés depuis maintenant plusieurs années. L'approche économique par la seule CSP masque en effet une poussée générale non seulement du vote frontiste, mais aussi de l'abstention (hors élections présidentielles), toutes catégories de population confondues. En d'autres termes, si les clivages identifiés de longue date par la sociologie électorale selon le milieu économique et social persistent, les milieux populaires n'ont pas, loin s'en faut, l'exclusivité du vote protestataire et de la désertion des urnes lors des élections intermédiaires. Si le vote frontiste a fortement progressé chez les ouvriers et les employés, encore faut-il rappeler que nous observons le même phénomène, chez les classes moyennes, voire supérieures. Ainsi lors des dernières élections régionales, les professions intermédiaires votèrent à 25% pour le Front national, de même que 17% des cadres et des professions intellectuelles supérieures².

Partant de ce constat, l'objet de notre analyse est de proposer une nouvelle clé de compréhension de la société française, en évaluant dans quelle mesure il existerait un rapport entre la sécurité économique des individus et leur degré d'intégration au système politique traditionnel. En d'autres termes et indépendamment de la catégorie socioprofessionnelle, nous avons cherché à mettre en lumière l'articulation entre d'une part l'existence et l'importance d'un patrimoine, et d'autre part le vote aux élections, le positionnement sur l'échelle gauche/droite, etc.

¹ Ipsos, « Sociologie des électors et profil des abstentionnistes », 2 décembre 2015. Pour en retrouver un exemple de traitement médiatique, cf. <http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/regionales-front-national-tete-chez-ouvriers-jeunes-1157186>

² Ibid.

A cet effet, notre recherche s'appuie sur l'identification de ce que nous nommerons ici « les trois France du patrimoine » et qui entretiennent des rapports et des attitudes différenciés sur de multiples dimensions, que nous détaillerons dans cette note. Emerge alors de notre analyse un enseignement clé : moins on est sécurisé sur le plan économique et moins on participe au système politique classique. Dit autrement, plus le degré de sécurité économique décroît, moins on a de patrimoine, et plus on s'abstient, plus on se situe en dehors du clivage gauche/droite. Et cet enseignement se double d'une confirmation sociologique majeure : pour avoir un patrimoine et se sentir sécurisé en France en 2017, mieux vaut avoir un diplôme et/ou être retraité. De notre analyse émerge ainsi un nouveau clivage, opposant à travers le prisme du patrimoine « ceux qui ont » – protégés par leur statut de possédant – au reste de la population. Un nouveau clivage qui pourrait être déterminant et qui apporte de nouvelles clés de compréhension dans la perspective des prochains électoraux du printemps 2017.

Principaux enseignements

Mis en évidence par la science politique française au début des années 1980, le concept clé d'« effet patrimoine » pour l'analyse des comportements électoraux a souffert d'un moindre intérêt ces vingt-cinq dernières années. La grande enquête sur « La nouvelle question sociale » réalisée par la Fondation Jean-Jaurès avec Elabe démontre toutefois que la détention et l'accumulation d'un patrimoine reste un indicateur utile et plus que jamais pertinent pour analyser les attitudes politiques et les comportements électoraux en France.

Ce constat s'appuie notamment sur la persistance, si ce n'est l'accroissement, des inégalités patrimoniales au sein de la société française, plus importantes que les inégalités de revenus. L'Insee relevait ainsi dans son enquête *Patrimoine 2010* que « les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine possèdent au minimum 552 300 euros d'actifs, alors que les 10 % les plus modestes en termes de patrimoine détiennent au maximum 2 700 euros chacun, soit 205 fois moins. (...) À titre de comparaison, le revenu disponible des 10 % de ménages les plus modestes est 4,2 fois moins élevé que celui des 10 % les plus aisés en 2009. »

La prise en compte de l'accumulation de patrimoine et de la capacité à épargner, à mettre de l'argent de côté pour un projet ou en cas de coup dur, rend compte de ces inégalités au sein de la population française en âge de voter. Pour mener notre analyse, notre échantillon a été scindé en trois groupes de poids relativement équivalents (terciles) eu égard à la situation patrimoniale des personnes que nous avons interrogées.

- « **La France précarisée** » se caractérise par le peu voire l'absence de patrimoine accumulé et une épargne peu diversifiée se limitant fréquemment à la détention d'un livret d'épargne réglementé, comme le Livret A. Les individus composant ce groupe sont des non-possédants, pour la quasi-totalité d'entre eux locataires de leur résidence principale. De plus, leurs réponses témoignent d'une situation financière tendue : plus des trois quarts bouclent difficilement leurs fins de mois, soit en se restreignant ou en puisant dans leurs réserves, soit en sollicitant des tiers ou en trouvant des revenus complémentaires. Il s'agit d'un public plutôt jeune (42 ans d'âge moyen), majoritairement féminin (c'est d'ailleurs le groupe où l'on recense la plus forte proportion de foyers monoparentaux), fréquemment issu des couches populaires et sensiblement plus exposé que les autres terciles à la précarité de l'emploi (davantage de personnes au chômage, de contrats à durée limitée et de temps partiels). Enfin, l'absence de patrimoine se double d'un capital culturel sensiblement moins élevé que dans le reste de la population : pour près des deux tiers le diplôme le plus élevé est inférieur au niveau baccalauréat.
- « **La France sur la tangente** » possède fréquemment un titre de propriété de leur résidence principale mais une majorité doit rembourser un emprunt immobilier. Ici, l'épargne est plus diversifiée et la situation financière plus solide, une majorité d'individus bouclant d'ailleurs ses fins de mois sans trop de difficultés mais sans pour autant parvenir à mettre de l'argent de côté. Ici encore, il s'agit d'un public relativement jeune (45 ans d'âge moyen), composé

majoritairement d'actifs exerçant une activité professionnelle et fréquemment issus des classes moyennes et supérieures.

- « **La France sécurisée** » est exclusivement constituée de propriétaires, la plupart n'ayant plus à rembourser un prêt immobilier. Ce sont des possédants. Leur épargne est la plus diversifiée, tous groupes confondus. Rares sont ceux rencontrant des difficultés à boucler leurs fins de mois et, signe d'une situation matérielle et financière plutôt confortable, près de la moitié parviennent à mettre de l'argent de côté. Ce tercile concentre une forte proportion de retraités ; il s'agit par conséquent d'un public assez âgé (57 ans d'âge moyen). Les actifs exerçant une activité professionnelle et présents dans ce groupe sont fréquemment des cadres ou des professions intellectuelles supérieures, ceux issus des couches populaires étant fortement sous-représentés. Enfin et inversement au premier tercile patrimonial, la présence et l'accumulation de patrimoine se double ici d'un capital culturel fréquemment plus élevé que dans le reste de la population, près du tiers des individus composant ce groupe ayant atteint un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat.

Parmi les enseignements clés de notre analyse sur les inégalités patrimoniales, nous retenons les éléments suivants :

Il existe une articulation très forte entre la situation patrimoniale des Français et le regard qu'ils portent sur leur situation personnelle, tant en termes de positionnement sur l'échelle sociale qu'en termes de trajectoires économiques et sociales, par rapport à leur milieu d'origine.

- Le jugement porté par les Français sur leur situation personnelle varie sensiblement selon leur tercile patrimonial. La satisfaction exprimée s'avère ainsi d'autant plus élevée que les personnes interrogées parviennent à accumuler du patrimoine. Le taux de satisfaction passe ainsi de 53% parmi la France précarisée, à 88% chez la France sécurisée.
- Plus le patrimoine s'accumule et plus les actifs sont diversifiés, plus l'on se positionne à un niveau élevé sur l'échelle sociale. A titre d'exemple, 50% de la France précarisée se positionne parmi les classes moyennes, contre 74% de la France sur la tangente et jusqu'à 85% de la France sécurisée.
- Enfin, plus l'indice patrimonial des Français s'élève et plus le ressenti d'une ascension sociale par rapport à ses parents s'intensifie : seuls 20% des individus de la France précarisée se positionnent sur un échelon plus élevé que celui qu'ils imaginent pour leurs parents quand ils avaient leur âge, contre 33% au sein de la France sur la tangente et jusqu'à moitié des répondants issus de la France sécurisée.

Nous observons par ailleurs une corrélation entre la situation patrimoniale des Français et leur degré d'exposition aux aléas économiques et sociaux. En d'autres termes, moins les individus détiennent de patrimoine et plus ils se révèlent être en situation de fragilité économique et sociale, car davantage exposés au chômage, davantage exposés à l'envahissement de la précarité.

- Plus l'indice patrimonial est élevé, et plus la probabilité d'avoir connu une ou plusieurs périodes significatives de chômage ou bien d'avoir dans son entourage une ou plusieurs personnes au chômage depuis plus de deux mois faiblit. A titre d'exemple, 65% de la France précarisée et 51%

de la France sur la tangente ont déjà connu au moins une période de chômage, contre seulement 34% de la France sécurisée.

- Des trois terciles patrimoniaux, le premier (la France précarisée) apparaît comme le plus exposé à la précarité et aux aléas économiques et sociaux. L'absence ou la faiblesse du patrimoine détenu s'accompagne en effet de davantage de difficultés à se faire une place ou à se maintenir sur le marché de l'emploi. C'est ainsi que le premier tercile se caractérise par des taux élevés de temps partiels (29% contre 15% à 17% dans les deux autres terciles) et de contrats à durée limitée (31% contre 6% à 15% dans les deux autres terciles) parmi les actifs en activité. Et c'est au sein de ce groupe que l'on recense la plus forte proportion de personnes étant à la recherche d'un emploi.

En revanche, s'il existe un lien entre la situation patrimoniale des Français et leurs attitudes à l'égard de l'Europe et (dans une moindre mesure) de la mondialisation, le rapport à l'immigration d'une part et au modèle social français d'autre part s'avère indépendant de l'indice patrimonial.

- Notre analyse témoigne d'une corrélation entre la situation patrimoniale et les opinions exprimées à l'égard de l'Union européenne et de la mondialisation. Les jugements favorables à l'UE et plus particulièrement l'opinion selon laquelle l'appartenance de la France à l'Union européenne présenterait plus d'avantages que d'inconvénients apparaît d'autant plus fréquemment partagée que les individus interrogés ont accumulé du patrimoine. La même logique se fait jour à l'égard de la mondialisation, le rapport des Français à l'égard de celle-ci étant toutefois nettement plus empreint de critiques ou d'appréhensions qu'à l'égard de l'Europe.
- Par ailleurs, si nous retrouvons trace des clivages sociologiques et politiques traditionnels en matière d'attitudes exprimées à l'égard des immigrés, ceux-ci se sont considérablement atténués. Ce sont ainsi une majorité de Français, quelle que soit leur classe d'âge ou leur profession ou catégorie socioprofessionnelle, qui considèrent qu'il y a aujourd'hui trop d'immigrés en France. Le plafond de verre apparaît même en passe d'être enfoncé à gauche. Dès lors, notre analyse ne met à jour aucune corrélation entre les attitudes à l'égard de l'immigration et la situation patrimoniale des personnes interrogées. Quel que soit le tercile patrimonial, les postures anti-immigrés font consensus, partagées par une large majorité d'interviewés.

La situation patrimoniale opère selon un clivage exclusion / inclusion à l'égard des affaires publiques et politiques. Ce clivage apparaît sensiblement plus prononcé que celui induit par le capital culturel ou par le milieu social. L'« effet patrimoine » se traduit par une meilleure intégration politique des individus et l'expression d'un positionnement plutôt modéré, en faveur des principaux partis de gouvernement.

- La probabilité d'utiliser les différentes familles de médias pour s'informer de l'actualité apparaît ainsi d'autant plus élevée que les individus ont accumulé du patrimoine. Qu'il s'agisse des chaînes de télévision généralistes, de la radio ou encore des portails d'information sur internet, la proportion d'individus utilisant quotidiennement chacun de ces supports progresse de façon linéaire avec leur indice patrimonial. La situation patrimoniale tend alors à prendre le dessus sur le capital culturel ou la catégorie socioprofessionnelle.

- La probabilité d'aller voter à toutes les élections ou presque s'avère d'autant plus élevée que l'indice patrimonial est élevé, et inversement. Cet effet patrimoine apparaît assez puissant puisqu'il nivelle et homogénéise les résultats selon le niveau d'éducation et la catégorie socioprofessionnelle, qui se trouvent alors neutralisés.
- Signe supplémentaire que la possession d'un patrimoine est un puissant facteur d'intégration politique, ces enseignements se vérifient en termes de propension à se positionner sur l'axe traditionnel gauche/droite. Dans un contexte marqué par une défiance grandissante à l'égard des politiques, la proportion de « ni à gauche, ni au centre, ni à droite » décroît de 50% parmi les répondants issus de la France précarisée à 24% au sein de la France sécurisée.
- Notre analyse met enfin en lumière une articulation entre situation patrimoniale et expression d'un positionnement politique modéré, c'est-à-dire le fait de se placer sur l'échelle gauche/droite en dehors de ses extrémités. Cet enseignement se vérifie en termes de préférences partisanes exprimées.

Dans la France de 2017, l'accumulation d'actifs patrimoniaux ne constitue pas (plus) un élément prédictif de l'orientation et/ou du vote à droite. Au sein de la France sécurisée, le vote à droite s'articule selon le type de patrimoine détenu, en fonction d'une dichotomie patrimoine risqué / peu risqué. Les détenteurs d'un patrimoine risqué, plus empreints de libéralisme économique et davantage opposés à l'intervention de l'Etat, manifestent une inclinaison à droite nettement plus prononcée que les détenteurs d'un patrimoine non risqué.

- Dans la lignée des travaux de Foucault, Nadeau et Lewis-Beck, notre analyse confirme l'existence d'une relation entre le type de patrimoine détenu et le rapport des Français à l'espace politique. Plus précisément, il existe une articulation très nette entre le nombre d'actifs risqués détenus et la propension à se déclarer proche de la droite ou du centre : 18% chez les individus ne détenant aucun actif risqué, contre 33% chez ceux en détenant deux ou plus.
- Les individus les plus exposés au risque compte-tenu de leur stratégie d'accumulation patrimoniale apparaissent comme les plus intégrés à l'espace politique et l'articulation avec une inclinaison à droite s'avère encore plus prononcée. L'effet patrimoine doublé du degré d'exposition au risque apparaît par conséquent comme un puissant facteur d'explication de l'inclinaison politique à droite, ce que confirme d'ailleurs l'étude des votes au premier tour des élections régionales de décembre 2015.
- Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017, la probabilité d'un vote en faveur d'Alain Juppé (dans l'hypothèse où il sortirait vainqueur de la primaire des 20 et 27 novembre), croît de façon linéaire avec l'accumulation de patrimoine et s'avère d'autant plus élevée que les possédants de la France sécurisée, par leur stratégie de diversification patrimoniale, détiennent des actifs risqués.

Construire un indice patrimonial

Les travaux pionniers menés par Elisabeth DUPOIRIER et Jacques CAPDEVIELLE sur la base d'une enquête électorale réalisée à l'issue des législatives de 1978 avaient mis en évidence l'existence d'un « effet patrimoine »³. Ils démontraient à cette occasion que la possession d'un patrimoine plus ou moins diversifié constituait une variable d'analyse clé dans l'étude des attitudes et des comportements électoraux. Toutefois, si leurs travaux avaient suscité un vif intérêt dans les années qui ont suivi leur publication, ceux-ci n'ont fait l'objet que de rares actualisations en France, notamment autour des scrutins présidentiels de 1995⁴ et de 2007⁵, confirmant les effets du patrimoine détenu sur les comportements politiques et électoraux des Français.

Partant de cette découverte, nous avons cherché à évaluer dans quelle mesure la situation patrimoniale constitue toujours une variable d'analyse pertinente pour appréhender le rapport des Français au champ politique. Pour y répondre, nous avons toutefois cherché à renouveler quelque peu l'approche. Plusieurs raisons incitaient à cela.

La première réside dans l'éloignement temporel avec les premiers travaux menés sur ce sujet. Près de 40 années se sont en effet écoulées, lesquelles ont été marquées par de profondes mutations au sein de la société française, tous domaines confondus. De plus, nous souhaitons à cette occasion construire un indice patrimonial ne se limitant pas aux seuls actifs patrimoniaux, de façon à pouvoir rendre compte non seulement de la situation patrimoniale des Français mais aussi des contraintes ou des facilités qu'ils rencontrent pour se constituer un patrimoine. La question patrimoniale doit en effet, selon nous, être appréhendée de façon certes relative mais aussi multidimensionnelle. Le patrimoine accumulé par un individu et le ménage auquel il appartient à un instant « T » (en l'occurrence au moment de la réalisation de notre terrain d'enquête) rend avant tout compte d'une situation qui nous dit beaucoup de son passé en termes de capacité à accumuler des avoirs (mobiliers ou immobiliers) mais elle ne rend compte que très imparfaitement de sa capacité présente à accumuler des actifs. L'indice patrimonial sur lequel nous appuierons notre analyse cherche par conséquent à mieux rendre compte de ces différentes dimensions en combinant plusieurs indicateurs issus de notre enquête.

Dans le détail, les indicateurs utilisés pour construire notre indice patrimonial sont les suivants :

- **Le statut d'occupation de la résidence principale**, selon que les personnes interrogées déclarent être propriétaire ou locataire de leur logement, et en distinguant parmi les propriétaires, d'une part ceux ayant remboursé leur emprunt immobilier et d'autre part les accédants à la propriété ayant toujours à charge le remboursement d'un emprunt.

³ Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER, « L'effet patrimoine », dans J. CAPDEVIELLE et al. (dir.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, 1981, Presses de Sciences Po.

⁴ Nonna MAYER, Daniel BOY, « Que reste-t-il des variables lourdes ? », dans Nonna MAYER et Daniel BOY (dir.), « L'électeur a ses raisons », 1997, Paris, Presses de Science Po, pages 101 à 138

⁵ LE HAY Vivianne et SINEAU Mariette, « Effet patrimoine : 30 ans après, le retour ? », dans *Revue Française de Science Politique*, Volume 60 n°5, 2010, pages 869 à 900.

- **Le nombre de produits d'épargne détenus** (Livret A, Livret développement durable, plan épargne retraite, PEA, etc.) en prenant également en compte la présence d'une résidence secondaire ou d'un bien immobilier mis en location, le cas échéant.
- **Le degré de facilité à gérer financièrement ses fins de mois**, notre indicateur permettant de prendre en compte la capacité actuelle d'épargne des ménages ou, à l'inverse, la nécessité de puiser dans leurs réserves voire de solliciter l'aide de tiers pour boucler leur budget.

A partir des réponses collectées pour chacun de ces indicateurs, les individus composant notre échantillon se sont vus attribuer une note. A titre d'exemple pour l'épargne, chaque actif détenu a permis d'attribuer à chacun un demi-point, dans la limite de 4 points puisque 8 produits d'épargne (incluant la propriété d'une résidence secondaire ou d'un bien immobilier placé en location) étaient listés dans notre questionnaire. Les notes attribuées pour chacun des indicateurs ont été totalisées à l'échelle de chaque répondant puis nous avons partagé notre échantillon en terciles de façon à obtenir trois groupes patrimoniaux de poids relativement équivalents. Leurs principales caractéristiques sont présentées dans les tableaux pages suivantes.

Methodologie : enquête **Elabe** pour **La Fondation Jean-Jaurès** réalisée par internet du 21 juin au 4 juillet 2016 auprès d'un échantillon de 2 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables de sexe, de classe d'âge et de catégorie socioprofessionnelle de la personne interrogée après stratification par la région de résidence et la catégorie d'agglomération.

Aide à la lecture : les tableaux présentés dans ce document présentent fréquemment les résultats de tests de significativité (test de khi-2), dont voici les correspondances :

- « +++ » indique un résultat **supérieur** à la moyenne du reste de l'échantillon significatif à **99%**
- « ++ » indique un résultat **supérieur** à la moyenne du reste de l'échantillon significatif à **95%**
- « + » indique un résultat **supérieur** à la moyenne du reste de l'échantillon significatif à **90%**
- « - » indique un résultat **inférieur** à la moyenne du reste de l'échantillon significatif à **90%**
- « -- » indique un résultat **inférieur** à la moyenne du reste de l'échantillon significatif à **95%**
- « --- » indique un résultat **inférieur** à la moyenne du reste de l'échantillon significatif à **99%**

<i>Variables ayant servi à la construction de l'indice et des groupes patrimoniaux.</i>	Ensemble de l'échantillon (n=2001)	La France précarisée (n=616)	La France sur la tangente (n=704)	La France sécurisée (n=681)
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (%)				
Propriétaire	62	9	72	100
- Sans emprunt à rembourser	35		20	84
- Avec emprunt à rembourser	27	9	52	16
Locataire	38	91	28	
SITUATION FINANCIERE (%)				
Boucle facilement ses fins de mois	58	23	58	91
- Met de l'argent de côté	23	1	18	46
- Ne met pas d'argent de côté	35	22	40	45
Boucle difficilement ses fins de mois	42	77	42	9
- Se restreint et/ou trouve des revenus complémentaires	29	47	33	8
- Puisse dans ses réserves ou emprunte	13	30	9	1
ACTIFS PATRIMONIAUX DETENUS (%)				
Livret A	75	57	76	90
Assurance-vie	47	22	45	72
CEL ou PEL	41	19	42	59
LDD	40	14	39	64
PEA	19	4	17	34
PERP, PREFON	14	7	17	18
Bien immobilier en location	12	4	10	21
Résidence secondaire	10	2	7	21
Nombre moyen d'actifs détenus (unités)	2,6	1,3	2,5	3,8

Principales caractéristiques sociodémographiques et professionnelles.	Ensemble de l'échantillon (n=2001)	La France précarisée (n=616)	La France sur la tangente (n=704)	La France sécurisée (n=681)
SEXE (%)				
Homme	48	44	49	49
Femme	52	56	51	51
AGE (%)				
De 18 à moins de 30	16	27	17	5
De 30 à moins de 50	35	39	44	22
50 et plus	49	34	39	73
STATUT (%)				
Actifs ayant un emploi	54	52	64	44
Chômeurs	6	12	5	1
Retraités	28	16	19	50
Elève, étudiant	5	8	6	1
Autres inactifs	7	12	6	4
CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (%)				
Agriculteurs, artisans et commerçants	4	5	6	3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10	4	10	13
Professions Intermédiaires	15	11	20	13
Employés et ouvriers	30	42	33	16
Inactifs	41	38	31	55
REGION DE RESIDENCE (UDA 5) (%)				
Région parisienne	17	18	18	15
Province	83	82	82	85
Nord-est	23	20	25	23
Nord-ouest	24	24	24	24
Sud-ouest	10	11	10	11
Sud-est	26	27	23	27
TYPE DE COMMUNE DE RESIDENCE (%)				
Commune rurale ou isolée	31	28	34	31
Banlieue	34	33	30	38
Ville centre	35	39	36	31

<i>Autres caractéristiques.</i>	Ensemble de l'échantillon (n=2001)	La France précarisée (n=616)	La France sur la tangente (n=704)	La France sécurisée (n=681)
TYPE DE LOGEMENT (%)				
Pavillon / maison individuelle	60	37	63	78
Habitat collectif	40	63	37	22
- HLM	11	25	8	1
- Autre	29	38	29	21
PRINCIPAL MODE DE TRANSPORTS (%)				
Voiture ou deux-roues motorisé	66	58	68	70
Marche à pied, vélo	17	20	15	16
Transports en commun, train	13	18	13	9
Utilise à parts égales deux modes de transport	4	4	4	5
VALEUR ESTIMEE DU PATRIMOINE (%)				
Moins de 15 000 €	33	73	25	7
De 15 000 € à moins de 50 000 €	14	15	16	10
De 50 000 € à moins de 150 000 €	21	7	29	25
De 150 000 € à moins de 300 000 €	18	3	21	28
300 000 € ou plus	14	2	9	30
REVENUS ANNUELS NETS DU MENAGE (%)				
Moins de 5 000 €	8	15	5	4
De 5 000 € à moins de 15 000 €	19	37	16	7
De 15 000 € à moins de 30 000 €	38	37	42	34
De 30 000 € à moins de 50 000 €	26	9	29	38
50 000 € et plus	9	2	8	17
COMPOSITION DU MENAGE (%)				
<u>Nombre de personnes composant le ménage</u>				
1 personne	23	33	19	18
2 personnes ou plus	77	67	81	82
Dont 2 personnes	41	33	36	57
Dont 3 personnes	16	15	20	11
Dont 4 personnes ou plus	20	19	25	14
<u>Présence et nombre d'enfants</u>				
Aucun enfant	63	63	54	71
Au moins 1 enfant	37	37	46	29
Dont 1 enfant	15	16	20	13
Dont 2 enfants	15	15	18	11
Dont 3 enfants ou plus	7	6	8	5
Proportion de ménages monoparentaux	2,2	4,5	1,9	0,5

Premier tercile (30%) : « La France précarisée »

Composé quasi exclusivement de locataires (91%), dont une large majorité (62%) considèrent ne pas pouvoir devenir propriétaire, le premier tercile regroupe des non-possédants précarisés. Leur épargne apparaît en effet peu diversifiée puisqu'avec 1,3 produit d'épargne en moyenne, elle se limite fréquemment à la détention d'un Livret A. Les non-possédants se caractérisent en toute logique par le peu voire l'absence de patrimoine accumulé, comme en témoigne le fait que 73% d'entre eux estiment sa valeur à moins de 15 000 €.

Ils pâtissent de surcroît d'une situation financière tendue puisque 77% bouclent difficilement leurs fins de mois, soit en se restreignant ou en puisant dans leurs réserves, soit en sollicitant des tiers ou en trouvant des revenus complémentaires. Ces difficultés s'expliquent notamment par la faiblesse des revenus de leur ménage, la moitié (52%) déclarant un revenu annuel net inférieur à 15 000 €. Signe de leur fragilité économique et sociale, c'est parmi la France précarisée que l'on recense la plus forte proportion de personnes habitant un logement de type HLM (25%).

D'un point de vue sociodémographique et professionnel, la France précarisée se caractérise par sa jeunesse relative. Le premier tercile patrimonial s'avère effet composé aux deux tiers de personnes âgées de moins de 50 ans, avec une nette surreprésentation des plus jeunes : 39% sont âgées de 18 à 34 ans, soit 13 points de plus que le poids de cette classe d'âge dans notre échantillon. Il s'agit du groupe dénombrant la plus forte proportion de femmes, à hauteur de 56%. Par ailleurs, si 52% des individus du premier tercile patrimonial exercent une activité professionnelle, ils se distinguent toutefois des deuxième et troisième terciles par la plus forte proportion d'inactifs, hors retraités et étudiants. On y recense notamment 12% de personnes à la recherche d'un emploi alors que celles-ci pèsent pour 6% de l'ensemble de l'échantillon. De plus, le fait d'exercer une activité professionnelle ne protège pas systématiquement d'une forme de précarité de l'emploi. C'est en effet parmi les actifs de la France précarisée que l'on recense les plus fortes proportions de contrats à durée limitée et de temps partiels.

Corolaire d'une moyenne d'âge assez basse (42 ans), les retraités s'avèrent nettement moins nombreux (16%) dans le premier tercile que dans le reste de la population (28%)... sans être pour autant absents de ce groupe. A l'inverse, les personnes issues des milieux populaires y sont largement surreprésentées puisque l'on y recense 42% d'ouvriers et d'employés, 12 points au-dessus de leur poids dans l'échantillon. Corolaire de cette structuration selon la catégorie socioprofessionnelle, l'on y observe une surreprésentation des personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat : 64%, soit 10 points au-dessus de la moyenne nationale.

Deuxième tercile (36%) : « La France sur la tangente »

72% des individus composant ce groupe patrimonial possèdent un titre de propriété, mais bon nombre d'entre eux ont actuellement à charge le remboursement d'un emprunt immobilier (52%). Ils se caractérisent par une épargne plus diversifiée que la France précarisée, avec une moyenne de 2,5 produits d'épargne détenus. A titre d'exemple, 76% possèdent un livret A, 39% indiquent posséder un LDD et 42% un compte épargne ou un plan épargne logement (CEL ou PEL). Et si le degré d'exposition de leur capital au risque de pertes s'avère limité, 17% sont toutefois détenteurs d'un PEA, une proportion six fois plus élevée que dans le premier tercile.

Les individus composant le deuxième tercile patrimonial présentent par conséquent un profil économique et social relativement plus solide. Une majorité (58%) affirme d'ailleurs boucler ses fins de mois sans trop de difficultés, même si quatre sur six indiquent ne pas être en capacité de mettre régulièrement de l'argent de côté. Ceci s'explique notamment par le fait qu'ils bénéficient d'un niveau de vie sensiblement meilleur que le premier tercile, plus de sept sur dix (71%) déclarant des revenus annuels nets se situant entre 15 000 € et moins de 50 000 € pour leur ménage. Du fait de leur fréquent statut de propriétaire, une écrasante majorité disposerait d'un patrimoine sensiblement plus élevé que le premier tercile. Les trois quarts d'entre eux valorisent ainsi leur patrimoine à plus de 15 000 € alors qu'une même proportion de non-possédants indique un patrimoine dont la valeur serait inférieure à ce seuil.

D'un point de vue sociodémographique et professionnel, la France sur la tangente est majoritairement composée d'individus âgés de moins de 50 ans (61%). Leur moyenne d'âge (45 ans) s'avère toutefois un peu plus élevée qu'au sein de la France précarisée car ce sont ici les classes d'âge intermédiaires, à savoir les personnes âgées de 25 à 49 ans, qui apparaissent surreprésentées (51%, soit 11 points de plus que dans l'ensemble de la population en âge de voter). Il s'agit très majoritairement d'actifs en activité : 64% des individus du deuxième tercile exercent une activité professionnelle, soit la plus forte proportion observée tous terciles confondus. La France sur la tangente se caractérise enfin par une surreprésentation des classes moyennes et supérieures (30% de professions intermédiaires et de cadres et professions intellectuelles supérieures).

Troisième tercile (34%) : « La France sécurisée »

Le troisième tercile, celui des possédants patrimoniaux, est exclusivement composé d'individus propriétaires de leur résidence principale, parmi lesquels 84% n'ont plus à charge le remboursement d'un emprunt immobilier. Leur épargne est diversifiée, la plus diversifiée tous terciles patrimoniaux confondus avec en moyenne 3,8 produits d'épargne détenus. A titre d'exemple, 90% possèdent un livret A, 64% un livret de développement durable, 59% un CEL ou PEL et jusqu'à 34% un PEA. Rares sont ceux rencontrant des difficultés à boucler leurs fins de mois (9%) et, signe d'un certain confort matériel et financier, près d'un sur deux parvient à mettre de l'argent de côté (46%). Cette capacité d'épargne, sensiblement supérieure à celle observée dans les deux autres groupes patrimoniaux, s'explique notamment par des niveaux de revenus annuels nets sensiblement plus élevés, se situant pour 72% des possédants de la France sécurisée dans une fourchette allant de 15 000 € à 50 000 € pour leur ménage, 17% déclarant des revenus supérieurs à 50 000 €. Enfin, signe d'une accumulation de patrimoine plus importante que le reste de la population, 58% des possédants estiment la valeur de leur patrimoine à plus de 150 000 €.

D'un point de vue sociodémographique et professionnel, la France sécurisée concentre une très forte proportion de retraités (50%) et présente en toute logique une moyenne d'âge nettement plus élevée que les deux autres terciles (57 ans contre 42 ans pour le premier et 45 ans pour le deuxième terciles). Parmi les possédants exerçant une activité professionnelle, nous constatons enfin une surreprésentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures (plus forte proportion observée tous groupes patrimoniaux confondus), les couches populaires étant quant à elles sensiblement sous-représentées. Enfin, 33% sont titulaires d'un diplôme supérieur au niveau baccalauréat, soit la proportion la plus élevée observée tous groupes confondus.

Patrimoine, satisfaction personnelle et auto positionnement social

"Quand je me regarde, je me désole, quand je me compare, je me console". Fréquemment dépeints comme l'une de populations les plus pessimistes au monde, les Français portent toutefois sur eux-mêmes un regard majoritairement positif, la proportion de répondants satisfaits de leur situation personnelle s'élevant à 72% (15% allant même jusqu'à se dire « très satisfait »). Cette moyenne plutôt flatteuse s'avère toutefois trompeuse, puisque la probabilité de s'estimer satisfait de sa situation personnelle apparaît étroitement liée à la situation patrimoniale des répondants et de leur ménage. **La satisfaction exprimée, l'estime de soi, s'avèrent ainsi d'autant plus élevées que les personnes interrogées parviennent ou ont accumulé du patrimoine.** Les taux de satisfaction enregistrés passent ainsi de seulement 53% parmi la France précarisée à 72% chez les individus de la France sur la tangente et jusqu'à 88% parmi la France sécurisée, soit un écart de 35 points de satisfaction de part et d'autre du spectre patrimonial.

Êtes-vous satisfait ou pas satisfait de votre situation personnelle ?	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
S/T Satisfait	72%	53% ---	72%	88% +++
Très satisfait	15%	10% ---	14%	22% +++
Assez satisfait	57%	43% ---	58%	66% +++
S/T Pas satisfait	28%	47% +++	28%	12% ---
Pas vraiment satisfait	23%	36% +++	24%	11% ---
Pas du tout satisfait	5%	11% +++	4%	1% ---

Tableau 2: Satisfaction exprimée pour sa situation personnelle et terciles patrimoniaux (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).

Sans qu'il s'agisse ici de chercher à établir un lien de causalité, cette corrélation entre patrimoine et satisfaction personnelle se double d'une articulation tout aussi manifeste entre la situation patrimoniale et l'auto positionnement social des répondants. En d'autres termes, **plus le patrimoine se diversifie et s'accumule, et plus les personnes interrogées tendent à se positionner à un niveau plus élevé sur l'échelle sociale.** Près de la moitié de la France précarisée estime ainsi appartenir aux échelons les plus bas de l'échelle sociale (classes populaires ou classes défavorisées), soit une proportion quasiment deux fois plus élevée que la moyenne nationale (24%) et sans commune mesure avec les scores observés parmi les deuxième et troisième terciles patrimoniaux. Parallèlement, les trois quarts des individus sur la tangente (74%) se positionnent soit sur les classes moyennes modestes (53%) soit sur les classes moyennes supérieures (21%). Cette proportion s'avère encore plus massive chez les sécurisés (85%) parmi lesquels nous recensons aussi la plus forte proportion d'individus estimant appartenir aux classes moyennes supérieures (38%) voire aux classes aisées ou privilégiées (9%).

Question : Voici différents groupes de population. En fonction de votre situation personnelle, de celle de votre foyer et de votre manière de vivre, pouvez-vous indiquer auquel de ces groupes vous pensez appartenir ?	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
S/T Classes privilégiées ou aisées	6%	3% ---	5% -	9% +++
Aux classes privilégiées	2%	0% ---	2%	3% +++
Aux classes aisées	4%	3% -	3% --	6% +++
S/T Classes moyennes	70%	50% ---	74% +++	85% +++
Aux classes moyennes supérieures	23%	7% ---	21%	38% +++
Aux classes moyennes modestes	47%	43% ---	53% +++	47%
S/T Classes populaires ou défavorisées	24%	47% +++	21% --	6% ---
Aux classes populaires	17%	28% +++	18%	6% ---
Aux classes défavorisées	7%	19% +++	3% ---	0% ---

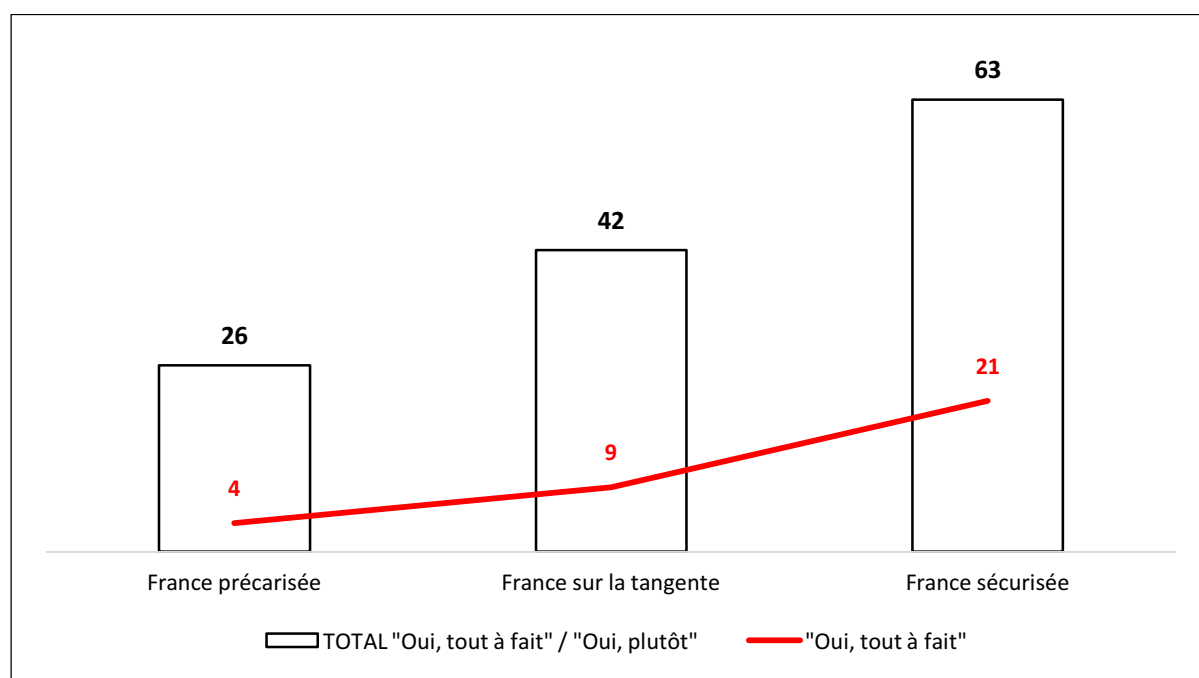
Tableau 3: Auto positionnement social et terciles patrimoniaux (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).

Cette articulation entre patrimoine et auto positionnement social s'avère tout aussi significative en termes de trajectoires sociales de nos répondants par rapport à leurs parents quand ils avaient leur âge. En effet, **plus l'indice patrimonial des Français s'élève et plus la probabilité qu'ils se positionnent sur un échelon plus élevé que leurs parents s'intensifie**. A l'inverse, la propension à se positionner en baisse sur l'échelle sociale par rapport à ses parents s'avère d'autant plus importante que l'indice patrimonial est faible. A titre d'exemple, seul un cinquième des précarisés se positionnent sur un échelon supérieur à celui qu'ils désignent pour leur parent, contre un tiers des personnes sur la tangente et jusqu'à la moitié des sécurisés. A l'inverse, quatre précarisés sur dix se positionnent en baisse par rapport à leurs parents alors que cette proportion chute à un quart chez au sein de la France sur la tangente et moins d'un septième (13%) parmi les possédants de la France sécurisée.

Auto positionnement social des répondants par rapport à leurs parents quand ils avaient leur âge.	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Auto positionnement en hausse	35%	20% ---	33%	50% +++
Auto positionnement stable	40%	40%	42%	37% -
Auto positionnement en baisse	26%	40% +++	25%	13% ---

Tableau 4: Auto positionnement social des répondants par rapport à leurs parents quand ils avaient leur âge (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion »).

Cette mobilité sociale ascendante s'avère d'autant vivement ressentie que les individus ont accumulé du patrimoine. A la question « Avez-vous accédé ou pensez-vous pouvoir accéder à un niveau de vie meilleur que celui de vos parents ? », 63% des possédants de la France sécurisée donnent une réponse positive, soit 13 points de plus que la proportion d'individus se positionnant en hausse par rapport à leurs parents sur l'échelle sociale au sein de ce tercile. A l'autre extrémité du spectre patrimonial, seuls 26% des précarisés imaginent ou témoignent d'un positionnement en hausse, sans grande conviction toutefois (4% de « oui, tout à fait » contre 21% chez les possédants).



Ce lien entre situation patrimoniale et trajectoires économiques et sociales n'est d'ailleurs pas sans conséquences sur l'état d'esprit des Français. **Une trajectoire personnelle considérée comme ascendante contribuerait à davantage valoriser sa situation personnelle et à porter sur elle un regard sensiblement meilleur que celui des personnes se positionnant en baisse par rapport à leurs parents et n'étant pas parvenues ou ne parvenant pas à accumuler du patrimoine.** Dans les faits, cette logique se vérifie pleinement puisque les individus de la France précarisée expriment une satisfaction nettement plus contrastée que les autres groupes patrimoniaux et significativement inférieure à celle observée parmi les possédants de la France sécurisée. Il faut dire qu'**à défaut d'accumuler du patrimoine, les personnes composant le premier tercile patrimonial accumulent les fragilités**, comme nous allons le voir plus en détail ci-dessous.

Patrimoine et exposition au chômage.

Après plus de trente années dominées par un chômage de masse sans aucune période de retour au plein emploi, le chômage est désormais vécu, côtoyé et partagé par de larges pans de la population en France. Il ressort en effet de notre enquête que près de la moitié des personnes interrogées (49%) déclarent avoir connu au moins une période de chômage supérieure à deux mois. De plus, cette expérience passée ou présence du chômage se double fréquemment d'une proximité au chômage tout aussi intense puisque la moitié de la population interrogée (53%) indique avoir dans son entourage proche, au moment de l'enquête, au moins une personne au chômage depuis plus de deux mois. Et s'il existe des disparités non négligeables d'une catégorie de population à une autre, notamment en fonction des professions et des catégories socioprofessionnelles, l'exposition au chômage étant plus prononcée dans les milieux populaires que chez les cadres et les professions intellectuelles supérieures, aucun segment de la population n'est a priori épargné par ce sujet.

Les résultats de notre enquête attestent ici encore d'une articulation caractérisée entre la situation patrimoniale des répondants et leur degré d'exposition au chômage : plus l'indice patrimonial d'un individu est élevé, et plus la probabilité qu'il ait connu une ou plusieurs périodes significatives de chômage ou bien qu'il ait dans son entourage des personnes au chômage décroît, et inversement.

	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
A déjà connu des périodes de chômage supérieures à 2 mois	49%	65% +++	51%	34% ---
- dont une seule	24%	24%	27% ++	22% -
- dont plusieurs	25%	41% +++	24%	12% ---
<i>Et dans votre entourage proche (conjoint, enfants, parents, amis) y-a-t-il aujourd'hui des personnes au chômage depuis plus de 2 mois ?</i>				
Une ou plusieurs	53%	63% +++	54%	41% ---
Aucune	47%	37% ---	46%	59% +++

Tableau 5: *Expérience et exposition au chômage (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).*

- Les deux tiers des précarisés déclarent avoir déjà connu au moins une période de chômage de plus de deux mois ; ils sont même 41% à en avoir connu plusieurs, soit la plus forte proportion observée tous groupes patrimoniaux confondus. Cette expérience, fréquemment répétée, se double d'une exposition tout aussi forte au chômage via son entourage puisque 63% des précarisés témoignent de la présence d'une ou plusieurs personnes au chômage depuis plus de deux mois parmi leurs proches.
- La France sur la tangente se caractérise elle aussi par un degré d'exposition au chômage loin d'être négligeable, 51% des répondants ayant déjà connu une période d'inactivité professionnelle subie supérieure à deux mois. De plus, 54% ont actuellement dans leur entourage une ou plusieurs personnes au chômage depuis plus de deux mois. Cette exposition au chômage s'avère toutefois moins prononcée que dans le premier tercile puisque, dans la majorité des cas, l'expérience du chômage s'est limitée à une seule période.
- La France sécurisée fait enfin figure d'exception : les deux tiers des individus composant ce groupe affirment n'avoir connu aucune période de chômage. Eu égard à leur moyenne d'âge élevée (57 ans), le contexte dans lequel bon nombre de possédants sécurisés sont entrés sur le

marché du travail, celui des « Trente glorieuses », s'avère certainement déterminant. De plus, près de six sur dix déclarent ne pas avoir dans leur entourage proche une ou plusieurs personnes au chômage depuis plus de deux mois. Face au chômage, les possédants apparaissent donc comme un groupe plutôt épargné et pour lequel le sujet semble relativement lointain par comparaison avec le vécu des deux autres terciles patrimoniaux.

Des trois groupes patrimoniaux, le premier tercile, celui de la France précarisée, apparaît bien comme celui des personnes rencontrant le plus de difficultés à se faire une place ou à se maintenir sur le marché de l'emploi. D'autres éléments viennent en effet le confirmer puisque, comme nous le voyons ci-dessous, les individus du premier tercile exerçant une activité professionnelle se différencient de ceux des deuxième et troisième terciles par une précarité nettement plus prononcée face à l'emploi, avec une proportion élevée de temps partiels et de contrats de travail à durée limitée. La tendance s'avère en revanche toute autre pour les individus du deuxième tercile et davantage encore pour ceux du troisième tercile dont on comprend alors la capacité à se constituer un patrimoine et à le diversifier. Même si nombre d'individus sur la tangente ont déjà été au chômage, la plupart d'entre eux sont aujourd'hui insérés sur le marché de l'emploi et bénéficient d'une sécurité (relative) d'ailleurs illustrée par les fortes proportions de contrats sans limite de durée et de temps plein au sein de ce groupe. Beaucoup peuvent toutefois ressentir une certaine vulnérabilité dans un contexte économique qui reste fragile.

	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
A temps complet	80%	71% ---	83% ++	85% +++
A temps partiel	20%	29% +++	17% --	15% ---
Emploi sans limite de durée	82%	69% ---	85% ++	94% +++
Emploi avec limite de durée	18%	31% +++	15% --	6% ---

Tableau 6: Caractéristiques de l'emploi auprès des actifs en activité (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : actifs en activité).

La combinaison de ces différents facteurs contribue non seulement à de faibles niveaux de revenus – par ailleurs caractéristiques de ce groupe – mais surtout à une insécurité économique et sociale dont on imagine aisément qu'elle pénalise si ce n'est compromet la capacité de la France précarisée à accumuler du patrimoine, sauf à échapper à la logique qui semble aujourd'hui les tirer vers le bas.

De meilleures perspectives d'avenir s'avèrent tout à fait possibles pour bon nombre des étudiants composant ce groupe puisque, rappelons-le, c'est parmi le premier tercile patrimonial que l'on recense la plus forte proportion d'élèves et d'étudiants. Par définition, leur situation n'est pas figée et leur statut de non-possédants s'explique pour l'essentiel par leur positionnement en termes de cycle de vie. Pour eux, le champ des possibles reste ouvert et beaucoup dépendra de leur capacité à s'insérer et à se stabiliser sur le marché de l'emploi, une fois les études terminées. Tel n'est en revanche pas le cas pour les retraités de ce groupe patrimonial, dont la carrière professionnelle se conjugue désormais au passé et dont les perspectives d'évolution en termes de revenus s'avèrent nulles.

Enfin, comme le rappelaient en 2006 Philippe Guibert et Alain Mergier au sujet de « l'envahissement de la précarité », il existe « une surexposition "objective" au risque économique, à l'insécurité

professionnelle chez les ouvriers et les employés qui les rapprochent entre eux et les distinguent des classes moyennes et supérieures »⁶. Le profil et le quotidien de la France précarisée, à forte proportion d'individus issus des milieux populaires (42%, soit le taux le plus élevé tous groupes patrimoniaux confondus), en rend toujours compte dix ans plus tard. Compte-tenu des perspectives économiques, leur avenir s'avère lui aussi des plus incertains et nombreux sont ceux qui pourraient à terme être piégés dans leur statut patrimonial actuel.

⁶ Philippe Guibert, Alain Mergier, « Le descenseur social, enquête sur les milieux populaires », Fondation Jean Jaurès-Plon, 2006, page 53.

Patrimoine et pratiques de consommation.

Aux différences de situations patrimoniales correspondent, nous l'avons vu, d'importantes disparités économiques et sociales. Aux fragilités des uns s'opposent ainsi la sécurité – relative – des autres. Partant de ces premiers enseignements, nous avons ensuite cherché à déterminer dans quelle mesure il existe une articulation entre situation patrimoniale et les pratiques de consommation des Français. A cet égard, le questionnaire de « La nouvelle question sociale » permet un éclairage inédit et, nous allons le voir, la fréquence de nombreux comportements apparaît étroitement liée à la situation patrimoniale des individus et de leur ménage.

Au préalable, rappelons toutefois que de grandes tendances caractérisent aujourd'hui ces pratiques, fruits d'évolutions ayant gagné de larges pans de la société, si ce n'est la totalité. La « démocratisation » des cartes ou programmes de fidélité n'est plus à démontrer. De même si beaucoup reste à faire, les nombreuses campagnes de sensibilisation, ainsi que les contraintes économiques dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, contribuent à installer une consommation qui se veut désormais plus responsable, notamment en évitant les achats superflus et donc les gaspillages qu'ils peuvent engendrer.

<i>En matière de consommation et d'achat, pour chacune des affirmations suivantes, diriez-vous qu'elle vous correspond tout à fait, plutôt, pas vraiment ou pas du tout ?</i>	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Utiliser des cartes de fidélité pour cumuler des points ou des réductions	83%	80% --	83%	86% ++
Éviter les achats superflus	81%	78% -	82%	82%
Privilégier la qualité à la quantité	80%	71% ---	79%	89% +++
Chasser les bons plans, les promotions	76%	75%	76%	77%
Privilégier les produits fabriqués en France	73%	65% ---	72%	81% +++
Reporter vos achats sur les périodes de soldes	67%	67%	70% ++	64% -
Vous faire plaisir avant tout	64%	54% ---	64%	72% +++
Privilégier les circuits courts de distribution (achat direct au producteur, par exemple)	64%	56% ---	63%	70% +++
Privilégier les marques respectueuses du développement durable (respect des salariés, empreinte écologique...)	60%	54% ---	59%	67% +++
Utiliser les sites comparateurs de prix	59%	57%	58%	61% +
Acheter d'occasion	53%	61% +++	57% ++	43% ---
Revendre ce que vous possédez pour acheter de nouveaux produits	47%	52% +++	50% ++	39% --
Faire des achats groupés	34%	33%	36% +	32%
Louer plutôt qu'acheter	24%	33% +++	22%	18% ---
Faire du troc : échanger un bien ou un service contre un autre bien ou service	31%	35% ++	34% +	25% ---

Tableau 7: Pratiques de consommation (en % de "vous correspond tout à fait" ou "vous correspond plutôt"; base : ensemble de l'échantillon).

Une analyse approfondie des pratiques de consommation des Français selon leur situation patrimoniale révèle toutefois des stratégies différenciées et pouvant par conséquent varier assez sensiblement, au moins en intensité, d'un groupe à l'autre. Cette analyse invite d'ailleurs à opérer une distinction entre ce que l'on nommera ici les pratiques de consommation « alternatives » d'une part, et les pratiques de consommation « engagées » d'autre part. Si l'une et l'autre peuvent fréquemment être classées au rang de pratiques émergentes ou récentes, la probabilité d'y recourir varie toutefois assez sensiblement d'un tercile patrimonial à un autre.

Les pratiques de consommation « engagées » s'avèrent en effet plus répandues chez les Français qui ont accumulé le plus de patrimoine et bénéficient par conséquent d'un indice patrimonial élevé. Certes, privilégier le « made in France », les circuits courts de distribution ou encore les marques respectueuses de l'environnement apparaissent comme des pratiques de consommation majoritairement répandues dans tous les groupes. Toutefois, elles constituent un trait caractéristique des possédants de la France sécurisée, parmi lesquels l'acte d'achat est d'ailleurs plus fréquemment associé à la notion de plaisir et davantage empreinte d'une recherche affirmée de la qualité que dans les deux premier terciles.

A l'engagement des uns, probablement favorisé par un meilleur niveau de vie et des contraintes financières relativement moins importantes, s'opposent les difficultés vécues par les autres. **Les non-possédants de la France précarisée se distinguent alors du reste de la population, et plus particulièrement du troisième tercile patrimonial, par un recours bien plus fréquent à des pratiques de consommation davantage considérées comme alternatives.** Sous l'effet des contraintes économiques pesant sur eux ou sur leur ménage, il s'agit avant tout pour les précarisés, et dans une moindre mesure de la France sur la tangente, de faire preuve d'agilité dans une société où l'injonction à consommer est pourtant forte. En écho aux difficultés à boucler les fins de mois, les achats d'occasion, le fait de revendre avant d'acheter de nouveaux produits, de louer plutôt qu'acheter ou encore de faire du troc y sont nettement plus répandus.

De la situation patrimoniale des Français découle par conséquent des pratiques individuelles pouvant varier assez sensiblement dans le domaine de la consommation. Ainsi des pratiques présentées comme émergentes aujourd'hui et souvent présentées sous un angle plutôt favorable, comme source de progrès, s'expliqueraient avant tout par l'influence des contraintes économiques, financières et sociales plutôt qu'une préoccupation altruiste au bénéfice de la collectivité. Qu'en est-il d'ailleurs de l'« effet patrimoine » sur les attitudes et les valeurs des répondants ?

Patrimoine, Europe et mondialisation.

En l'espace d'une vingtaine d'années, une crise économique et monétaire de grande ampleur, quatre élargissements successifs et autant de traités ont profondément modifié la construction européenne ainsi que sa perception par l'opinion publique française. Dans un contexte marqué par une globalisation accrue des échanges économiques et culturels dont l'Union européenne apparaît de surcroît le chantre, le consensus permissif qui régnait en France sur le processus européen n'existe plus depuis longtemps, les institutions européennes suscitant désormais méfiance si ce n'est hostilité dans de nombreux pans de la population. Les résultats de notre enquête attestent du doute qui s'est emparé de la population, seule une courte majorité de Français (52%) estimant que l'appartenance de la France à l'Union européenne présente plus d'avantages que d'inconvénients. Les jugements s'avèrent encore plus sévères à l'égard de la mondialisation économique, une majorité relative de répondants affirmant que, pour un pays comme la France, elle représente un danger, parce qu'elle menace ses entreprises et son modèle social.

Nos données attestent d'une corrélation entre la situation patrimoniale et les opinions exprimées à l'égard de l'Union européenne et de la mondialisation. Les jugements favorables à l'UE et plus précisément le fait de partager l'opinion selon laquelle « l'appartenance de la France à l'Union européenne présente plus d'avantages que d'inconvénients » apparaissent d'autant plus fréquemment partagés au sein d'un groupe que l'indice patrimonial des répondants est élevé. Les possédants de la France sécurisée sont ainsi 59% à exprimer une opinion positive à propos de l'Union européenne contre 46% des précarisés du premier tercile patrimonial. **La logique semble la même à l'égard de la mondialisation économique, celle-ci étant d'autant plus favorablement perçue que l'indice patrimonial progresse.** Le rapport des Français à la mondialisation s'avère toutefois nettement plus empreint de critiques ou d'appréhensions qu'à l'égard de l'Europe. Tous terciles confondus, la perception de la mondialisation comme un danger pour nos entreprises et notre modèle social domine les autres items de réponse proposés et ne décroît finalement que très modérément du premier au troisième tercile.

<i>Voici maintenant une liste de phrases. Pour chacune d'elles, pouvez-vous indiquer si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas d'accord du tout ?</i>	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
L'appartenance de la France à l'Union européenne présente plus d'avantages que d'inconvénients pour notre pays	52%	46% ---	50%	59% +++

Tableau 8: Attitude à l'égard de l'Union européenne (en % de "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" ; base : ensemble de l'échantillon).

<i>Pour un pays comme la France, la mondialisation économique est-elle plutôt... ?</i>	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Une chance, parce qu'elle lui ouvre des marchés à l'étranger et la pousse à se moderniser	27%	21% ---	27%	32% +++
Un danger, parce qu'elle menace ses entreprises et son modèle social	45%	47%	46%	42% -
Ni l'un, ni l'autre	28%	31% +++	26%	26% -

Tableau 9: Attitude à l'égard de la mondialisation (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).

L'effet patrimoine s'avère par conséquent plus marqué sur le rapport des Français à l'Union européenne qu'à la mondialisation. Ceci pourrait notamment s'expliquer par le fait que cette dernière suscite un consensus assez large contre elle (entre méfiance et hostilité), le rapport à l'UE étant plus ambigu et donc plus clivant au sein de la population.

Une analyse plus approfondie en croisant la situation patrimoniale avec le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des répondants permet d'ailleurs de mieux apprécier l'articulation entre situation patrimoniale et rapport à l'Europe. **Si une tendance semble se dessiner, selon laquelle à niveau de diplôme ou de CSP équivalents la probabilité d'exprimer une opinion favorable à l'UE serait d'autant plus forte que l'on dispose d'un indice patrimonial élevé, celle-ci n'est pas générale : elle concerne plutôt les milieux populaires (17 points d'écart entre les milieux populaires de la France précarisée et ceux de la France sécurisée), les personnes titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat (14 points d'écart entre individus du premier et du troisième terciles) et les retraités (18 points d'écart entre le premier et le troisième tercile). A contrario pour les CSP+, les réponses positives à l'égard de l'UE vont de 55% dans le premier tercile à 60% dans le troisième, soit des résultats nettement plus homogènes qu'à l'échelle de l'ensemble de l'échantillon ou qu'après des autres CSP.**

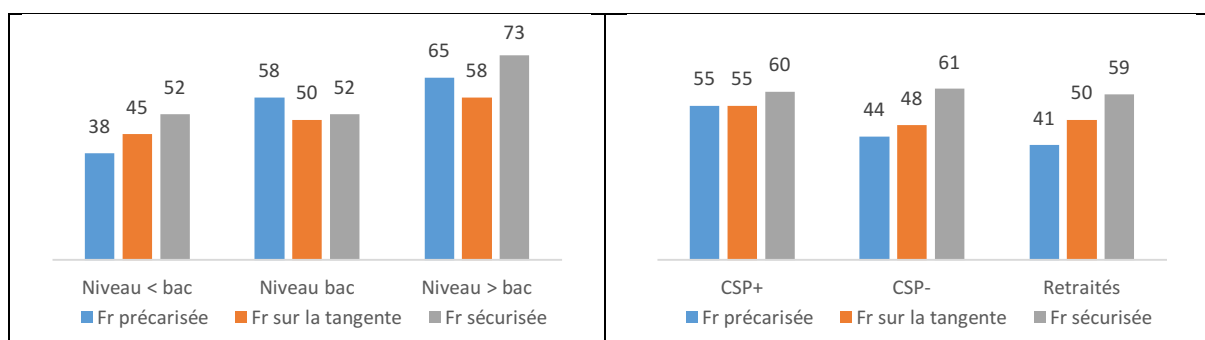


Figure 1: Attitude à l'égard de l'Union européenne croisée par le tercile patrimonial, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle (en % de "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" ; base : ensemble de l'échantillon).

Indice patrimonial et rapport à l'immigration

S'il est une thématique sur laquelle les attitudes se sont particulièrement durcies ces dernières années, notamment sous l'effet de la crise, c'est bien l'immigration. Sept Français sur dix environ considèrent aujourd'hui qu'il y a trop immigrés en France ou que les immigrés viennent surtout dans notre pays pour profiter de notre système de protection sociale. A de tels niveaux d'adhésion, ces opinions ne sont plus l'apanage d'une catégorie de population ou d'un groupe politique en particulier. Toutes les classes d'âge adhèrent majoritairement à l'idée selon laquelle il y aurait trop d'immigrés en France, y compris les plus jeunes (60% chez les 18-24 ans). De même, 59% des cadres et des professions intellectuelles supérieures y souscrivent, même si ce score est sensiblement inférieur à celui observé dans les milieux populaires (78% chez les ouvriers, 79% chez les employés). Enfin, le verrou a partiellement sauté dans le camp progressiste puisque 46% des sympathisants de gauche estiment désormais qu'il y a trop d'immigrés en France, même si les écarts observés restent importants avec la droite (78%) et davantage encore avec le Front national (96%).

Si nous retrouvons trace des clivages sociologiques et politiques traditionnels en matière d'immigration, ceux-ci se sont donc considérablement atténués. Et d'ailleurs, élément de surprise, il n'existe aucune corrélation apparente entre les attitudes observées à l'égard des immigrés et la situation patrimoniale des Français. Ainsi, quel que soit le tercile considéré, les résultats observés se situent systématiquement à des niveaux extrêmement proches de la moyenne nationale.

<i>Voici maintenant une liste de phrases. Pour chacune d'elles, pouvez-vous indiquer si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas d'accord du tout ? (en % de « tout à fait ou plutôt d'accord »)</i>	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Les immigrés viennent surtout en France pour profiter de notre système de protection sociale	72%	70%	73%	73%
Il y a trop d'immigrés en France	69%	67%	69%	71%
En matière d'emploi, on devrait donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière	56%	56%	57%	54%

Tableau 10 : Attitudes à l'égard des immigrés (en % de "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" ; base : ensemble de l'échantillon).

Plus en détail, les lignes de clivage apparaissent comme étant avant tout d'ordre socio-culturel et/ou socio-professionnel, opposant notamment les classes moyennes et supérieures (CSP+) aux milieux populaires (CSP-), et les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat à ceux d'un diplôme de niveau inférieur. Les écarts observés dans les réponses sont ainsi plus importants entre CSP ou entre niveaux de diplôme au sein d'un même tercile qu'entre deux terciles patrimoniaux. A titre d'exemple, 81% de individus issus des milieux populaires de la France précarisée considèrent que « les immigrés viennent surtout en France pour profiter de notre système de protection sociale » contre « seulement » 54% des CSP+ du même tercile, soit un écart de 27 points. Celui-ci est encore de 16 points entre CSP- et CSP+ au sein de la France sur la tangente, et de 26 points chez les possédants de la France sécurisée. Les différences sont parfois moins importantes selon le niveau de diplôme mais tout aussi significatives d'un point de vue statistique, les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat exprimant des opinions plus nuancées que les autres à l'égard des immigrés.

	Ensemble	La France précarisée			La France sur la tangente			La France sécurisée		
		CSP+	CSP-	Retraités	CSP+	CSP-	Retraités	CSP+	CSP-	Retraités
Les immigrés viennent surtout en France pour profiter de notre système de protection sociale	72%	54% ---	81% +++	78%	64% ---	80% +++	71%	64% ---	90% +++	72%
Il y a trop d'immigrés en France	69%	55% ---	75% ++	75%	59% ---	78% +++	69%	63% -	87% +++	71%
En matière d'emploi, on devrait donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière	56%	48%	63% ++	54%	47% ---	67% +++	52%	52%	70% +++	51% --

Tableau 11 : Attitudes à l'égard des immigrés : détail par terciles patrimoniaux et catégories socioprofessionnelles (en % de « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » ; base : ensemble de l'échantillon).

	Ensemble	La France précarisée			La France sur la tangente			La France sécurisée		
		<bac	bac	>bac	<bac	bac	>bac	<bac	bac	>bac
Les immigrés viennent surtout en France pour profiter de notre système de protection sociale	72%	76% +	66% -	54% ---	78% ++	72%	63% ---	82% +++	69%	61% ---
Il y a trop d'immigrés en France	69%	73%	64%	47% ---	75% ++	73%	56% ---	83% +++	70%	54% ---
En matière d'emploi, on devrait donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière	56%	58%	58%	49% --	66% +++	59%	40% ---	63% ++	51%	43% ---

Tableau 12 : Attitudes à l'égard des immigrés : détail par terciles patrimoniaux et niveau de diplôme (en % de « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » ; base : ensemble de l'échantillon).

Indice patrimonial et protection sociale

De prime abord et compte-tenu des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles de chacun des groupes patrimoniaux, l'on pourrait supposer que l'effet patrimoine joue à plein dans le rapport qu'entretiennent les Français au système de protection sociale. Le poids des contraintes économiques variant sensiblement d'un tercile à l'autre, nous observons d'ailleurs des disparités réelles dans les comportements en matière de santé. Retarder voire renoncer à des soins de santé pour des raisons financières au cours des douze derniers s'avère ainsi d'autant plus probable que l'on a accumulé peu, voire aucun patrimoine. Ce sont ainsi 57% des précarisés qui indiquent avoir récemment renoncé à des soins de santé, contre 41% (tout de même) de la France sur la tangente et 18% des sécurisés.

Pour vous ou votre famille au cours des 12 derniers mois, avez-vous déjà... ? En % de « Oui »	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Retardé des soins de santé pour raisons financières	46%	66% +++	50% ++	24% ---
Renoncé à des soins de santé pour raisons financières	38%	57% +++	41% +	18% ---

Tableau 13 : Le report et le renoncement aux soins de santé (en % de "oui, une fois" ou "oui, plusieurs fois" ; base : ensemble de l'échantillon).

Pour autant, nouvel élément de surprise, les attitudes à l'égard de la protection sociale s'avèrent particulièrement homogènes d'un groupe patrimonial à l'autre, avec pour chacun d'eux des résultats très proches de la moyenne nationale. Domine ainsi majoritairement l'idée selon laquelle « la protection sociale garantit un filet de sécurité indispensable, même si elle coûte cher ».

A propos de la protection sociale en France, de laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus proche ?	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
La protection sociale garantit un filet de sécurité indispensable, même si elle coûte cher	60%	59%	62%	60%
La protection sociale pèse trop lourd sur l'économie, même si elle garantit un filet de sécurité	39%	41%	38%	40%

Tableau 14 : Attitude à l'égard de la protection sociale (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).

Si le principe même de l'existence de notre système de protection sociale suscite un relatif consensus et se révèle indépendant de la situation patrimoniale des Français, cela n'empêche pas l'expression d'opinions nuancées sur plusieurs dimensions associées, chacun des groupes patrimoniaux s'inscrivant toutefois dans une même tendance majoritaire. Ainsi par exemple, de l'idée selon laquelle « en France, les niveaux de protection sociale et de sécurité découragent l'embauche et freinent la création d'emploi », partagée par 66% des possédants sécurisés contre 56% des non-possédants précarisés. De même, 63% des premiers (plutôt préservés du chômage) considèrent que « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment » contre 51% des seconds nettement plus exposés au chômage, qu'il soit vécu ou côtoyé.

Voici maintenant une liste de phrases. Pour chacune d'elles, pouvez-vous indiquer si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas d'accord du tout ? (en % de « tout à fait ou plutôt d'accord »)	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Nous vivons dans une société dans laquelle il y a trop d'individualisme	89%	87% --	88%	91% +++
Pour plus de justice sociale, il faudrait plus de solidarité entre les riches et les pauvres	82%	85% +	82%	81%
Nous vivons dans une société dans laquelle il y a trop de discriminations	73%	76% ++	73%	70% --
Il y a des gens autour de vous sur lesquels vous pouvez compter en cas de difficultés	71%	62% ---	71%	80% +++
En France, les niveaux de protection sociale et de sécurité dans le travail découragent l'embauche et freinent la création d'emploi	61%	56% ---	61%	66% +++
Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment	58%	51% ---	59%	63% +++

Tableau 15 : Attitudes à l'égard de diverses questions relatives à la société française et au modèle social (en % de « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » ; base : ensemble de l'échantillon).

L'attachement au modèle social français, au-delà d'une adhésion de principe, apparaît donc d'autant plus prononcé que l'on ne dispose pas personnellement d'un patrimoine suffisamment important pouvant agir comme filet de sécurité en cas de coup dur ou de difficultés financières. Ces différences s'inscrivent pour beaucoup dans la nuance et ne remettent à aucun moment en cause une tendance majoritaire à l'échelle de l'ensemble de la population. Elles peuvent toutefois s'expliquer par le fait que les non-possédants de la France précarisée perçoivent davantage que les autres groupes « une société dans laquelle il y a trop de discriminations ». De plus, si 80% des possédants de la France sécurisée estiment qu'il y a autour d'eux des gens sur lesquels ils peuvent compter en cas de difficulté, ce constat n'est partagé « que » par 62% des précarisés, les individus du deuxième tercile, ceux de la France sur la tangente, se situant à un niveau intermédiaire (71%). Un constat qui pourrait notamment s'expliquer par le fait que, nous l'avons vu, les individus du premier tercile patrimonial, plus fragiles que les autres d'un point de vue économique et social, sont aussi ceux qui sont le plus exposés au chômage via leur entourage proche.

Cette articulation entre patrimoine et attitudes à l'égard de notre modèle social tend à se vérifier en isolant au sein de chacun des terciles les résultats selon les grandes catégories socioprofessionnelles. Il serait toutefois imprudent d'énoncer ici une tendance générale puisque **si l'effet patrimoine s'avère de nature à contrebalancer les effets liés au milieu social, cela semble aussi dépendre pour beaucoup de l'intensité du sujet eu égard à une CSP en particulier**. Ainsi la question de l'isolement apparaît comme beaucoup plus centrale et déterminante pour les retraités que pour les milieux populaires et surtout les classes moyennes et supérieures. Sur ce sujet et pour les plus âgés, l'effet patrimoine joue à plein : seuls 43% des précarisés à la retraite estiment pouvoir compter sur des gens autour d'eux en cas de difficultés contre 78% des retraités sécurisés, soit 35 points d'écart. Parallèlement, l'opinion selon laquelle « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment » suscite un clivage prononcé entre CSP- en fonction de la situation patrimoniale. Ce sont ainsi 49% des précarisés issus des couches populaires qui partagent cette opinion contre 71% de celles appartenant à la France sécurisée, soit un écart de 22 points à CSP comparable.

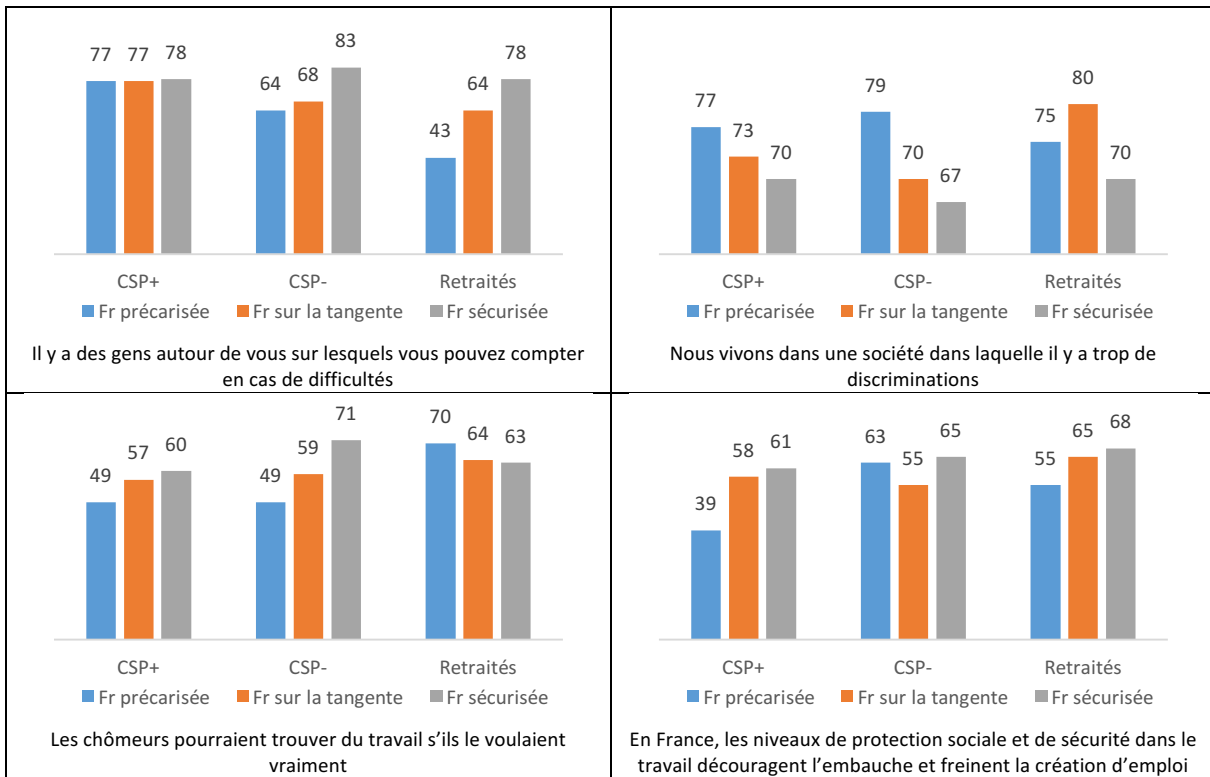


Figure 2 : Attitudes à l'égard de diverses questions relatives à la société française et au modèle social croisées par le tertile patrimonial et la catégorie socioprofessionnelle (en % de « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » ; base : ensemble de l'échantillon).

Patrimoine et médias.

Si la théorie démocratique entretient de longue date l'image d'Epinal du citoyen éclairé, celle-ci a été discutée et remise en cause à plusieurs reprises. De nombreux travaux ont par exemple démontré que l'intérêt pour les affaires politiques est inégalement partagé au sein des populations. L'influence de variables dites « lourdes », au premier rang desquelles la profession et catégorie socioprofessionnelle ou le niveau de diplôme, s'avèrent parfois déterminante. Cet intérêt inégalement partagé se manifeste notamment par des rapports différenciés à l'engagement et à la participation politiques. Il se manifeste également à travers les pratiques médias des individus : la propension à regarder les actualités politiques à la télévision ou à suivre une campagne électorale dans la presse écrite s'avère d'autant plus élevée que l'intérêt exprimé pour la politique gagne en importance. De même, demeure profondément ancrée dans les esprits l'image de l'électeur peu ou pas diplômé privilégiant la télévision pour s'informer lorsque ceux dotés d'un capital culturel plus important privilégient davantage la presse écrite (nationale) et la radio.

<i>De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous chacun des médias suivants pour vous tenir informé de l'actualité ?</i>	Ensemble de l'échantillon	Inférieur au bac	Niveau bac	Supérieur au bac
Les chaînes de télévision généralistes (TF1, France 2, France 3, Canal+, F5, M6, etc.)	65%	67% +	65%	62% --
Les chaînes de télévision dédiées à l'information (BFMTV, I-Télé, LCI, etc.)	37%	39%	34%	37%
La radio (France inter, RTL, Europe 1, RMC, France info, etc.)	41%	38% ---	41%	48% +++
La presse écrite payante nationale	9%	8% --	12% +	11%
La presse écrite payante régionale	15%	16%	16%	13% --
Les portails d'information sur internet (Google news, Orange, etc.)	31%	31%	32%	30%
Les sites internet d'information des médias traditionnels (TF1 news, France TV infos, LeMonde.fr, LeFigaro.fr, etc.)	27%	26%	26%	29%
Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn)	37%	35% -	43% +++	37%

Tableau 16 : Fréquence d'utilisation quotidienne de différents médias pour s'informer sur l'actualité, croisée par le niveau de diplôme (en % de « plusieurs fois par jour » ou « une fois par jour ou presque » ; base : ensemble de l'échantillon).

Ces tendances restent vraies dans une certaine mesure, comme l'attestent nos résultats, notamment pour l'information via la radio, les chaînes de télévision généralistes et à un moindre niveau la presse écrite.

L'effet patrimoine apparaît toutefois sensiblement plus prononcé que celui induit par le niveau de diplôme. Nos résultats s'avèrent saisissants à ce sujet et attestent de l'existence d'une **articulation importante entre pratiques informationnelles et situation patrimoniale. La probabilité d'utiliser les différentes familles de médias pour s'informer sur l'actualité apparaît ainsi d'autant plus élevée que les individus interrogés disposent d'un patrimoine élevé et/ou diversifié... à l'exception des réseaux sociaux pour lesquels nous observons une corrélation inverse.** A titre d'exemple, la proportion de possédants sécurisés utilisant quotidiennement les chaînes de télévision généralistes pour s'informer est de 22 points supérieures à celle des non-possédants précarisés. De même, elle est supérieure de 27 points pour la radio et encore de 10 points pour les chaînes de télévision dédiées à l'information.

En pratique, deux mondes semblent se faire face avec d'une part une France sécurisée qui se révèle être grande consommatrice de l'offre informationnelle des médias et recourant de surcroît à une large palette de supports pour s'informer, et d'autre part une France précarisée nettement plus en retrait, moins intégrée à l'univers médiatique. D'ailleurs, si la télévision reste en tête des médias utilisés par les non-possédants précarisés, ces derniers sont nettement moins nombreux à l'utiliser quotidiennement que dans les deux autres groupes patrimoniaux. Elle y est de surcroît talonnée par les réseaux sociaux alors que ces derniers ne figurent qu'à la sixième place des médias les plus fréquemment utilisés par les possédants sécurisés.

De manière générale, à quelle fréquence utilisez-vous chacun des médias suivants pour vous tenir informé de l'actualité ?	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Les chaînes de télévision généralistes (TF1, France 2, France 3, Canal+, F5, M6, etc.)	66%	55% ---	63%	77% +++
La radio (France inter, RTL, Europe 1, RMC, France info, etc.)	42%	29% ---	38% --	56% +++
Les chaînes de télévision dédiées à l'information (BFMTV, I-Télé, LCI, etc.)	37%	33% ---	36%	43% +++
Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn)	37%	46% +++	38%	29% ---
Les portails d'information sur internet (Google news, Orange, etc.)	31%	25% ---	29%	38% +++
Les sites internet d'information des médias traditionnels (TF1 news, France TV infos, LeMonde.fr, LeFigaro.fr, etc.)	27%	23% --	22% ---	35% +++
La presse écrite payante régionale	15%	12% ---	11% ---	23% +++
La presse écrite payante nationale	10%	6% ---	8% ---	14% +++

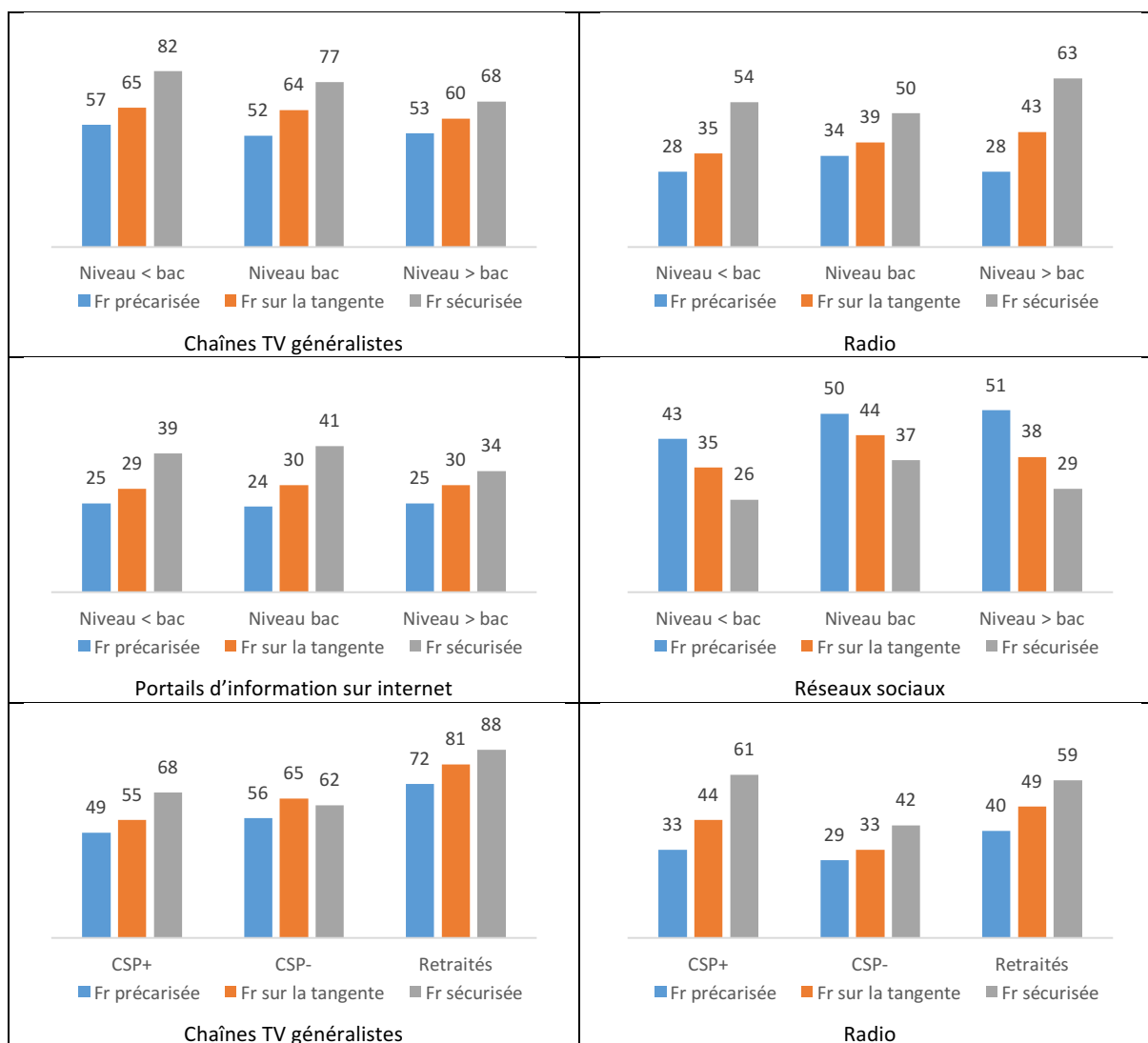
Tableau 17 : Fréquence d'utilisation quotidienne de différents médias pour s'informer sur l'actualité, croisée par le tercile patrimonial (en % de « plusieurs fois par jour » ou « une fois par jour ou presque » ; base : ensemble de l'échantillon).

Partant de ces résultats et compte-tenu du fait que les personnes peu ou pas diplômées s'avèrent surreprésentées dans le premier tercile et à l'inverse sous-représentées dans le troisième, nous avons cherché à savoir quelle était au sein de chaque tercile l'influence du niveau de diplôme des individus, et donc de leur capital culturel, sur l'usage quotidien des principaux médias pour s'informer. En d'autres termes, les écarts observés d'un tercile à l'autre s'expliquent-ils par les différences connues en termes de niveau d'études, ce capital culturel, ou par la situation patrimoniale des individus ?

Une tendance claire se dégage des résultats puisque pour un même niveau de diplôme il existe une corrélation avec le tercile patrimonial d'appartenance. Ainsi, **qu'il s'agisse des chaînes de télévision généralistes, de la radio ou encore des portails d'information sur internet, la proportion d'individus utilisant quotidiennement chacun de ces supports pour s'informer progresse de façon linéaire avec l'indice patrimonial**. La tendance s'inverse pour les réseaux sociaux, mais avec là aussi une linéarité évidente : à niveau de diplôme équivalent, plus l'indice patrimonial est faible et plus la fréquence d'usage quotidien s'intensifie.

La situation patrimoniale prend aussi le dessus sur la catégorie socioprofessionnelle. **Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, la probabilité d'utiliser tel ou tel support pour s'informer apparaît généralement corrélée à l'indice patrimonial**. Ainsi le recours aux chaînes de télévision généralistes pour s'informer quotidiennement passe-t-il de 49% chez les CSP+ de la France précarisée à 55% au sein de la France sur la tangente et jusqu'à 68% chez la France sécurisée, soit un écart 19

points de part et d'autre du spectre patrimonial, à CSP équivalente. Et si la tendance s'avère moins prononcée auprès des catégories populaires, elle se vérifie pleinement chez les retraités. Notons enfin qu'il en va de même pour la radio (avec des écarts encore plus marqués entre les groupes patrimoniaux) et pour l'usage des portails d'information sur internet. Nous retrouvons cette linéarité pour les réseaux sociaux, mais avec à nouveau une tendance inverse, probablement sous l'effet d'une pratique pour le moins discriminante d'un point de vue générationnel. A titre d'exemple, 49% des CSP- du premier tercile (la France précarisée) affirment les utiliser quotidiennement contre 40% de ceux du deuxième et 31% dans le troisième (la France sécurisée).



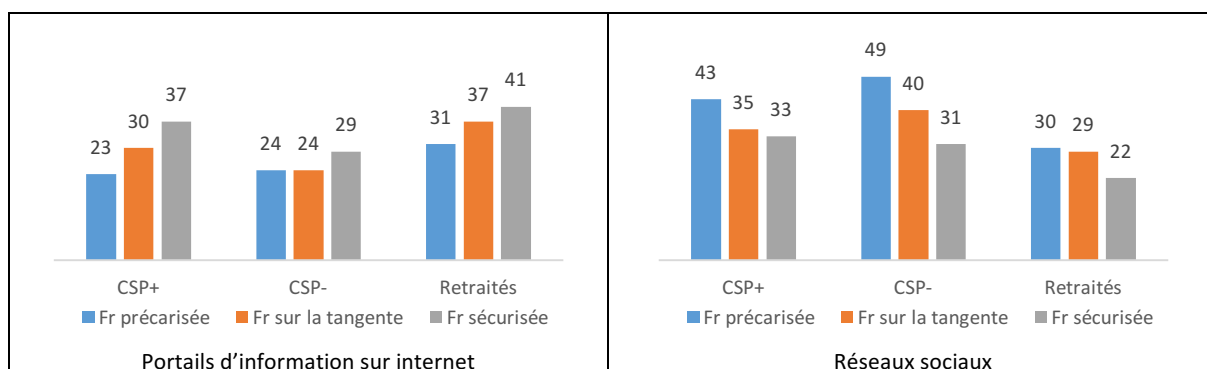


Figure 3 : Fréquence d'utilisation quotidienne de différents médias pour s'informer sur l'actualité, croisée par le tercile patrimonial, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle (en % de « plusieurs fois par jour » ou « une fois par jour ou presque » ; base : ensemble de l'échantillon).

Patrimoine, participation électorale et positionnement politique

A l'exception des élections présidentielles qui conservent leur statut de scrutin phare du système politique français et suscitent, sauf accident comme le 21 avril 2002, des taux de participation élevés, les élections intermédiaires témoignent aujourd'hui d'une participation électorale en déclin, signe d'une mobilisation de plus en plus intermittente. Au-delà du modèle sociologique mettant notamment l'accent sur l'influence de variables comme la classe d'âge, la profession ou catégorie socioprofessionnelle ou encore le niveau d'éducation, la recherche en science politique a notamment démontré que d'autres facteurs influent sur le niveau de mobilisation, comme les enjeux et la personnalité des candidats en présence.

Depuis que vous êtes en âge de voter, avez-vous voté...	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
A toutes les élections	38%	30% ---	39%	45% +++
A presque toutes les élections	44%	42%	43%	48% ++
A quelques-unes	11%	15% +++	12%	5% ---
A aucune	3%	5% +++	2%	1% ---

Tableau 18 : La fréquence de participation aux élections (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » et aux non-inscrits ; base : ensemble de l'échantillon).

Cette intermittence du vote se vérifie d'ailleurs par le truchement de nos données puisque ce sont seulement 38% des personnes interrogées qui déclarent avoir voté à toutes les élections depuis qu'elles sont en âge de voter, une majorité relative (44%) affirmant l'avoir fait « à presque toutes », 11% « à quelques-unes » et 3% « à aucune ». Et **le croisement de la fréquence de participation aux élections avec l'indice patrimonial témoigne d'une articulation évidente entre ces deux variables. La probabilité de voter à toutes ou presque toutes les élections apparaît ainsi d'autant plus élevée que l'indice patrimonial des individus est élevé, et inversement.** D'ailleurs, ce désengagement des questions politiques se vérifie à travers un autre indicateur, celui de l'inscription sur les listes électorales : 89% des précarisés déclarent être inscrits sur les listes électorales contre la quasi-totalité (98%) des sécurisés. Et lorsque l'on interroge les Français sur la probabilité qu'ils participent au premier tour de la prochaine élection présidentielle, la tendance est à nouveau la même : 64% des possédants sécurisés se disent d'ores-et-déjà certains d'aller voter, 11 points au-dessus des non-possédants précarisés.

Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Oui	93%	89% ---	92%	98% +++
Non	7%	11% +++	8%	2% ---

Tableau 19 : L'inscription sur les listes électorales (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).

Sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter au PREMIER tour de l'élection présidentielle qui aura lieu en avril 2017 ?	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Notes 0 à 7	20%	27% +++	18%	15% ---
Notes 8 et 9	22%	20%	25% +++	20%
Note 10	58%	53% ---	57%	64% +++

Tableau 20 : La probabilité d'aller voter au premier tour de l'élection présidentielle (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : inscrits sur les listes électorales).

En matière de mobilisation électorale, l'effet patrimoine opère selon une logique proche de celle observée pour l'intérêt porté à l'actualité. Dans le détail, **cet effet patrimoine s'avère de surcroît assez puissant puisqu'il nivelle et homogénéise les résultats selon le niveau d'éducation des personnes en âge de voter. En d'autres termes, la fréquence de participation aux élections apparaît comme indépendante du niveau de diplôme au sein d'un même tercile patrimonial.** A titre d'exemple, 71% des précarisés dont le niveau d'éducation est inférieur au baccalauréat déclarent avoir voté à toutes les élections ou presque, un score équivalent à ceux de niveau bac (74%) ou supérieur au bac (75%). A niveau de diplôme équivalent, les taux de participation varient en revanche sensiblement d'un tercile à l'autre : si « seuls » 75% des précarisés titulaires d'un diplôme supérieur au bac déclarent avoir voté à toutes les élections ou presque, 96% des possédants sécurisés donnent cette réponse à niveau de diplôme équivalent, soit un différentiel de 21 points. A l'exception des retraités, la même tendance émerge pour la catégorie socioprofessionnelle, à savoir qu'au sein d'un même tercile les différences s'avèrent minimes entre CSP+ et CSP-, les premières étant pourtant souvent décrites comme davantage participationnistes que les secondes. Par conséquent, au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle les écarts apparaissent très importants d'un tercile à l'autre, selon la situation patrimoniale des individus : 73% des non-possédants précarisés issus des milieux populaires affirment avoir voté à toutes les élections ou presque depuis qu'ils sont en âge de voter contre 90% des employés et des ouvriers appartenant à la France sécurisée, soit un différentiel de 17 points à catégorie socioprofessionnelle équivalente.

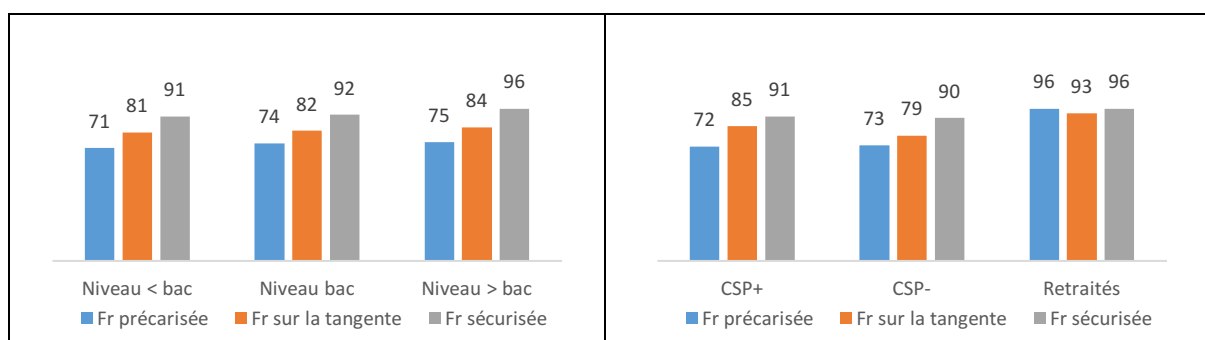


Figure 4: La probabilité d'aller voter à l'élection présidentielle, croisée par le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle (en % de a voté "à toutes les élections" ou "à presque toutes les élections" ; base : inscrits sur les listes électorales).

La possession d'un patrimoine apparaît donc toujours comme un « puissant facteur d'intégration politique »⁷. C'est ce que confirme d'ailleurs la propension à se positionner sur un axe gauche-droite. La proportion d'individus acceptant de se positionner sur cet axe atteint seulement 50% au sein de la France précarisée puis croît au fur et à mesure que les répondants ont accumulé du patrimoine, s'élevant à 62% au sein de la France sur la tangente et jusqu'à 76% chez les possédants sécurisés. De plus, nous observons la même tendance, avec des écarts à peine moins prononcés, en termes de propension à exprimer une préférence partisane.

<i>Vous personnellement, diriez-vous que vous vous situez politiquement... ?</i>	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Très à gauche	4%	5%	4%	4%
A gauche	21%	17% ---	19%	26% +++
Au centre	10%	6% ---	9%	14% +++
A droite	19%	13% ---	18%	26% +++
Très à droite	9%	9%	11% ++	7% --
Ni à gauche, ni au centre, ni à droite	37%	50% +++	38%	24% ---

Tableau 21 : L'auto positionnement sur l'axe gauche-droite croisé par le tercile patrimonial (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).

Cette articulation entre situation patrimoniale des individus et leur niveau d'intégration politique se vérifie aussi à niveau de diplôme équivalent. En d'autres termes, l'effet patrimoine neutraliserait, au moins en partie, l'effet diplôme. Parmi les moins diplômés, c'est-à-dire les titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat, le refus de se positionner sur l'axe gauche-droite atteint ainsi 54% chez ceux de la France précarisée contre 29% chez ceux de la France sécurisée (25 points d'écart). De même, chez les personnes titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat, cette proportion passe de 35% dans le premier tercile patrimonial à seulement 16% dans le troisième. L'effet patrimoine participerait donc à l'atténuation d'un « cens caché » lié au capital culturel des individus même si au sein d'un même tercile, les plus diplômés manifestent systématiquement un degré d'intégration politique sensiblement plus élevé que les personnes les moins diplômées.

L'effet patrimoine s'avère en revanche moins évident sur la catégorie socioprofessionnelle des personnes interrogées auprès des non-possédants précarisés et des individus sur la tangente issus des CSP+ et des CSP-. Toutefois, indépendamment de la CSP d'origine, c'est toujours parmi les répondants du troisième tercile, c'est-à-dire chez les possédants sécurisés, que le refus de se classer sur l'axe gauche-droite atteint ses plus bas niveaux. A titre d'exemple, il chute de 37% chez les CSP+ des premier et deuxième terciles à seulement 17% chez ceux du troisième tercile (20 points d'écart).

⁷ LE HAY Vivianne et SINEAU Mariette, « Effet patrimoine : 30 ans après, le retour ? », dans Revue Française de Science Politique, Volume 60 n°5, 2010, pages 869 à 900.

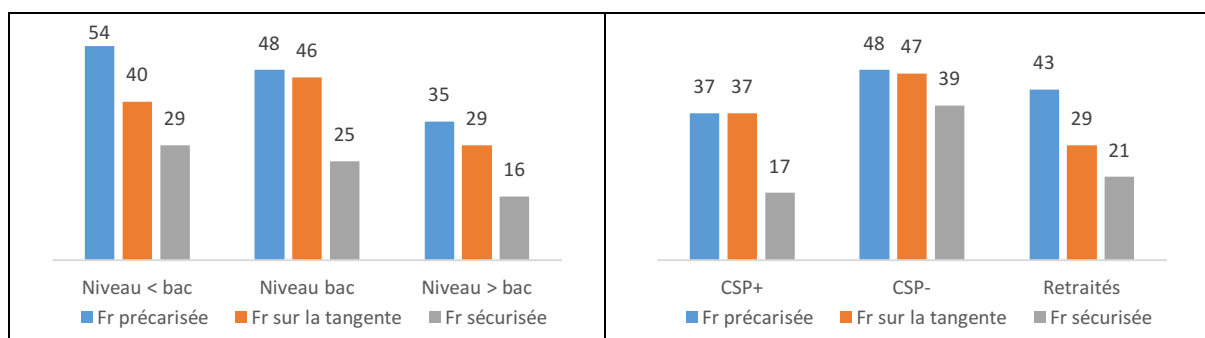


Figure 5 : L'auto positionnement sur l'axe gauche-droite croisé par le tercile patrimonial, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle (en % de "ni à gauche, ni au centre, ni à droite" ; base : ensemble de l'échantillon).

L'intégration au champ politique ne saurait toutefois se limiter au seul fait d'accepter de se positionner sur l'axe gauche-droite. Si le refus de se positionner sur ce repère traditionnel procède souvent d'une attitude protestataire, le fait de se positionner sur une position extrême (« très à gauche » ou « très à droite ») peut l'être tout autant, sinon davantage. A ce titre, **notre analyse met en lumière non seulement l'existence d'un lien entre situation patrimoniale et intégration politique, mais aussi entre situation patrimoniale et expression d'un positionnement politique que nous qualifierons ici de « modéré » par opposition aux extrêmes.** La proportion de répondants se positionnant « à gauche », « au centre » ou « à droite » croît ainsi de façon quasi-linéaire avec l'accumulation et la diversification du patrimoine, passant de 36% chez les précarisés à 46% au sein de la France sur la tangente et jusqu'à 66% chez les sécurisés (soit 30 points d'écart entre le premier et le troisième terciles). Cet enseignement se vérifie à catégorie socioprofessionnelle ou niveau d'études équivalents puisque que pour un même niveau de diplôme ou une même CSP, les individus ayant le plus accumulé de patrimoine sont ceux qui apparaissent non seulement comme les plus intégrés au champ politique mais aussi comme les plus prompts à exprimer un positionnement politique « modéré » par leur positionnement sur l'axe gauche-droite, à rebours des précarisés et des tangents qui tendent à manifester des attitudes assez proches les unes des autres.

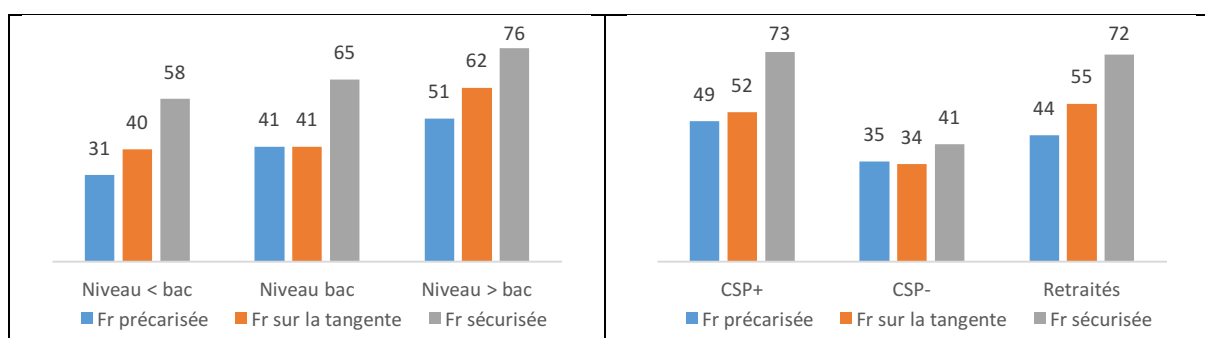
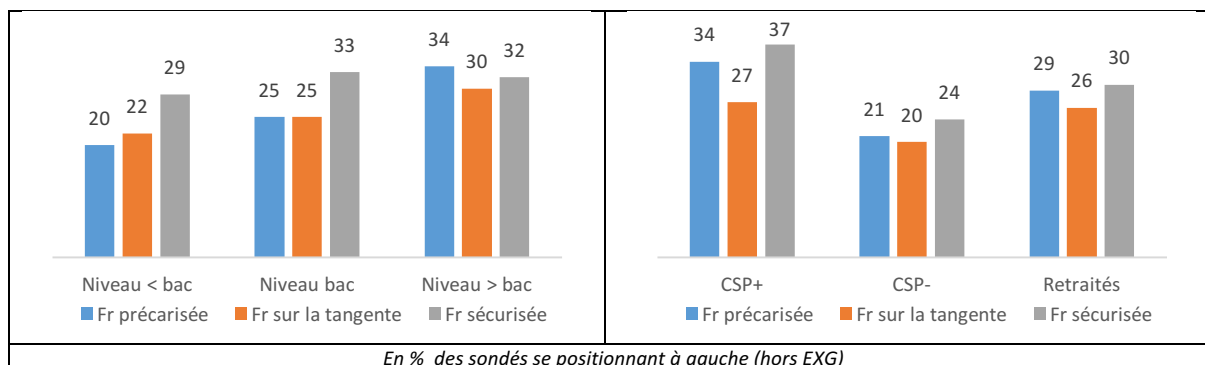


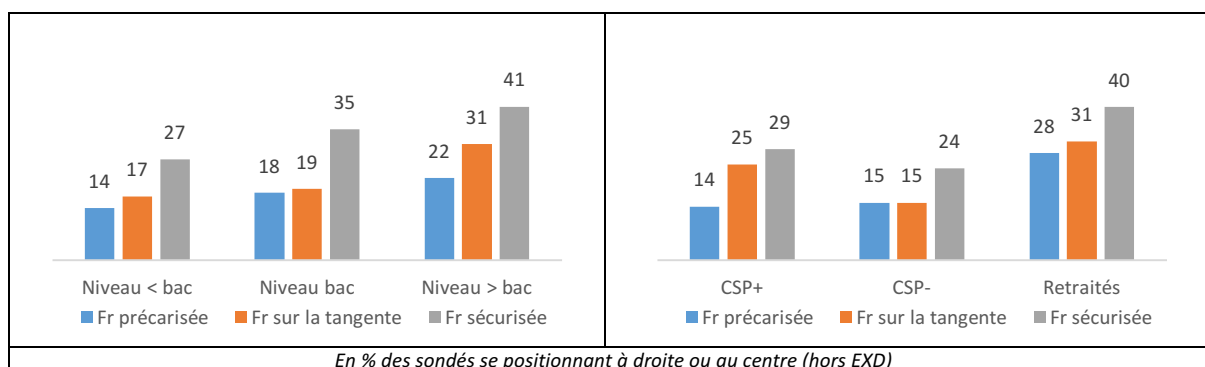
Figure 6 : L'auto positionnement sur l'axe gauche-droite croisé par le tercile patrimonial, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle (en % de "à gauche" ou "au centre" ou "à droite" ; base : ensemble de l'échantillon).

Un tel enseignement mérite toutefois d'être affiné. En effet, s'il existe une corrélation entre la situation patrimoniale, le degré d'intégration au champ politique et le fait d'exprimer un positionnement politique « modéré », il nous reste à déterminer dans quelle mesure il existerait une articulation entre la situation patrimoniale des Français et leur préférence pour un bord politique en particulier.

Du fait d'une meilleure intégration politique et surtout d'attitudes protestataires qui tendent à diminuer avec l'accumulation de patrimoine, la propension à se dire de gauche ou de droite et du centre (hors extrêmes) progresse sensiblement d'un tercile à l'autre. L'on dénombre ainsi davantage de possédants sécurisés que de non-possédants précarisés se classant à gauche : respectivement 26% des premiers contre 17% des seconds. Toutefois, les gains s'avèrent plus importants pour la droite, créditée de seulement 13% chez les non-possédants précarisés tout en fait faisait jeu égal avec la gauche parmi les possédants sécurisés (soit + 13 points lorsque la gauche progresse de 9 points). **Au-delà d'une moindre intégration politique, l'absence ou le peu de patrimoine détenu opère donc plutôt à l'avantage de la gauche. En revanche, l'accumulation de patrimoine a surtout pour conséquence un haut niveau d'intégration politique et l'expression d'un positionnement politique « modéré », gauche et droite faisant alors jeu égal.**

Le croisement de la situation patrimoniale avec le niveau de diplôme ou la catégorie socioprofessionnelle confirme toutefois l'existence d'un effet patrimoine plus prononcé pour la droite que pour la gauche. Ainsi pour la gauche, les facteurs diplôme ou CSP seraient plus déterminants que le patrimoine. Les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat en constituent un bon exemple puisque 34% de ceux classés parmi la France précarisée se positionnent à gauche, de même que 32% de ceux classés parmi la France sécurisée, soit des résultats équivalents. A l'inverse, la détention d'un patrimoine influe davantage sur le fait de revendiquer sa proximité avec la droite ou le centre. Par exemple, ce sont 22% des non possédants précarisés titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au bac qui se positionnent à droite ou au centre tandis que 41% des possédants sécurisés expriment une préférence en faveur de la droite ou du centre, à niveau de diplôme équivalent. Ceci se vérifie chez les CSP+ et dans une moindre mesure dans les milieux populaires. A titre d'exemple, 15% des CSP- parmi la France précarisée et la France sur la tangente désignent la droite ou le centre, contre 24% des CSP- de la France sécurisée.





En % des sondés se positionnant à droite ou au centre (hors EXD)

Figure 7 : L'auto positionnement sur l'axe gauche-droite croisé par le tercile patrimonial, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle (en pourcentages ; base : ensemble de l'échantillon).

La tripartition de l'espace politique français observé à l'occasion des dernières élections intermédiaires et mesuré dans la perspective de la prochaine élection présidentielle conduit enfin à s'interroger sur l'existence d'une articulation entre situation patrimoniale des Français et proximité au Front national. Alors que la proportion de sympathisants de gauche ou de la droite et du centre croît avec l'accumulation d'un patrimoine, l'on pourrait formuler l'hypothèse une corrélation inverse concernant le FN, à savoir que sa part de voix gagnerait en importance au fur-à-mesure que le patrimoine accumulé ou la capacité à se constituer un patrimoine décroît, voire tend vers zéro.

Préférence partisane	Ensemble de l'échantillon	La France précarisée	La France sur la tangente	La France sécurisée
Extrême gauche	3%	4%	3%	2%
TOTAL GAUCHE	26%	23%	25%	30%
Front de gauche	7%	7%	8%	6%
Parti Socialiste	14%	11%	13%	19%
Europe Ecologie / Les Verts	3%	3%	3%	4%
TOTAL DROITE ET CENTRE	24%	16%	21%	33%
MoDem	4%	2%	5%	5%
UDI	3%	1%	3%	4%
Les Républicains	14%	11%	11%	19%
Front National	15%	15%	18%	11%
Sans préférence partisane	33%	42%	34%	24%

Tableau 22 : Les préférences partisans exprimées par les Français (pourcentages en colonnes, la différence avec 100% correspond aux « sans opinion » ; base : ensemble de l'échantillon).

Nos données le confirment partiellement puisque c'est parmi les répondants dont l'indice patrimonial est le plus élevé que la proportion de sympathisants frontistes atteint ses plus bas niveaux. En revanche, la proximité au Front national ne croît pas de façon linéaire au fur et à mesure que la situation patrimoniale des personnes interrogées se dégrade puisque les résultats enregistrés s'avèrent relativement proches entre la France précarisée et celle sur la tangente (15% à 18%). Cette proximité des scores entre les deux groupes pourrait notamment s'expliquer par la fragilité que ressentent, au moins de façon latente, bon nombre d'individus composant le deuxième

tercile patrimonial qui, rappelons-le, sont fréquemment des accédants à la propriété ayant toujours à charge le remboursement d'un emprunt immobilier, et qu'ils côtoient le chômage dans des proportions sensiblement plus proches de celles de la France précarisée que celles de la France sécurisée.

Type de patrimoine, intégration et positionnement politique

La situation patrimoniale appréhendée principalement en termes de capacité à accumuler des actifs permet donc de comprendre partiellement la structuration de l'espace politique français et confirme qu'il existe bien un « effet patrimoine » affectant le rapport des Français à l'univers politique et neutralisant, au moins partiellement, les effets liés au capital culturel et à la catégorie socioprofessionnelle. Cet « effet patrimoine » se traduit ainsi par une meilleure intégration politique des individus et l'expression d'un positionnement plus « modéré », en faveur des partis traditionnels de gouvernement.

Dans la lignée des travaux de Foucault, Nadeau et Lewis-Beck⁸, la distinction des types de patrimoine détenus selon leur degré d'exposition au risque permet toutefois d'enrichir l'approche. Les auteurs distinguent ainsi le patrimoine à faible risque (propriété de la résidence principale et/ou d'une résidence secondaire, livrets d'épargne réglementés, etc.) du patrimoine risqué comme la propriété de biens immobiliers placés sur le marché locatif, la détention d'actions ou d'obligations, etc. Partant de cette distinction, leur recherche démontre notamment que les attitudes à l'égard de l'Etat diffèrent selon le type de patrimoine détenu. Les détenteurs d'un patrimoine risqué apparaissent ainsi comme étant davantage empreints de libéralisme économique et sont plus susceptibles que les détenteurs d'un patrimoine non risqué de s'opposer à l'intervention de l'Etat.

Prenant appui sur cette approche renouvelée, nous avons discriminé nos répondants selon le nombre d'éléments de patrimoine risqué détenus par leur ménage, en retenant quatre actifs : plan épargne action, assurance-vie, plan épargne retraite et bien immobilier placé sur le marché locatif. Cette opération révèle avant tout (sur la base des indicateurs disponibles dans notre enquête) la faible exposition des Français et de leur ménage au risque, puisque 76% des personnes interrogées présentent un profil de faible exposition au risque avec aucun (43%) ou un seul (33%) élément de patrimoine risqué. Les détenteurs d'un patrimoine risqué s'avèrent par conséquent très minoritaires au sein de notre échantillon (24% possédant deux, trois ou quatre éléments de patrimoine risqué), quoique suffisamment nombreux pour mener plus en avant notre analyse⁹.

⁸ Martial Foucault et al., « La persistance de l'effet patrimoine lors des élections présidentielles françaises », *Revue française de science politique* 2011/4 (Vol. 61), p. 659-680.

⁹ Précisons à ce stade que les assurances-vie et les plans épargne retraite étant majoritairement investis sur des fonds en euros essentiellement composés d'obligations d'Etat, la prise de risque s'avère là encore assez limitée pour les ménages français, quoique plus importante que pour les livrets d'épargne réglementés comme le Livret A ou le Livret développement durable, par exemple.

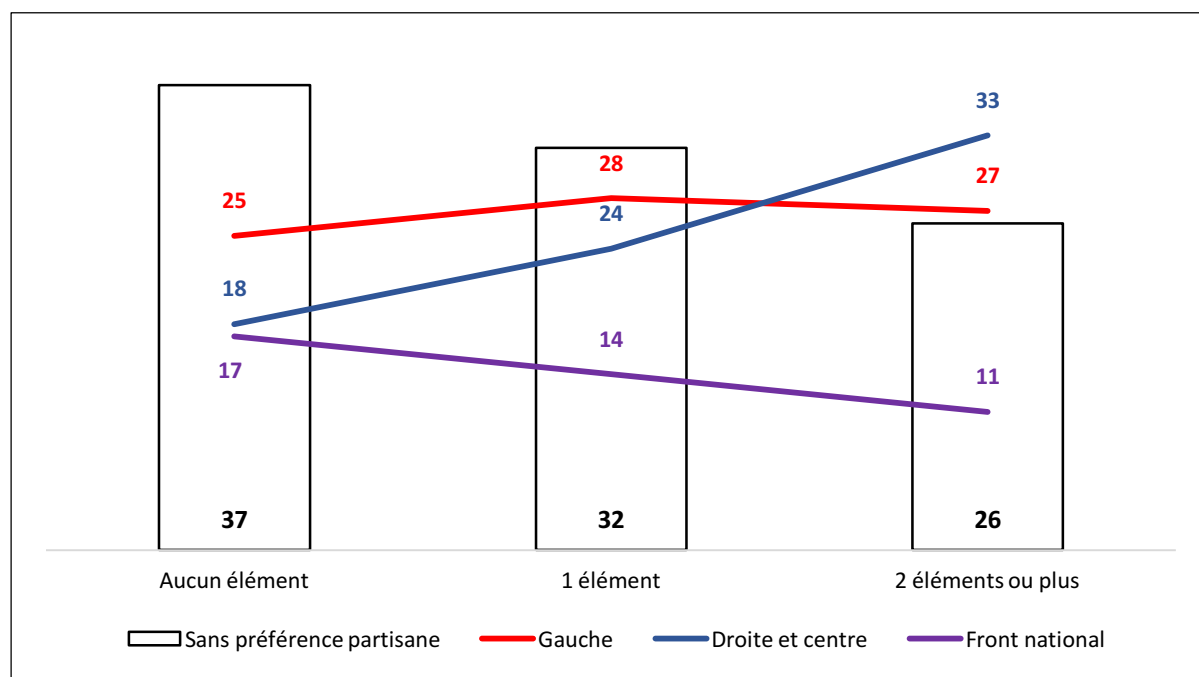


Figure 8 : Préférences partisanes exprimées par les Français, croisées par le nombre d'élément de patrimoine risqué détenus (en % ; base : ensemble de l'échantillon).

Sans que l'on prenne en compte, dans un premier temps, la variété du patrimoine possédé (incluant éléments risqués et non risqués), **notre analyse confirme l'existence d'une relation entre le type de patrimoine détenu et le rapport des Français à l'espace politique**. La propension à n'exprimer aucune préférence partisane décroît avec le degré d'exposition du capital au risque de pertes. Les individus les plus exposés au risque de pertes sont donc plus intégrés que les autres au champ politique, même si les écarts observés s'avèrent moins prononcés que ceux observés à travers le prisme de l'accumulation de patrimoine, indépendamment du type de patrimoine détenu¹⁰. Surtout, **il existe une articulation très nette entre le nombre d'actifs risqués détenus et la propension à se déclarer proche de la droite ou du centre, la disposition à exprimer une préférence en faveur d'un parti de gauche étant quant à elle relativement stable, indépendamment de l'exposition au risque.**

¹⁰ Pour rappel, la proportion d'individus n'exprimant aucune préférence partisane chute de 42% chez les non-possédants précarisés à 24% chez les possédants sécurisés, soit 18 points d'écart.

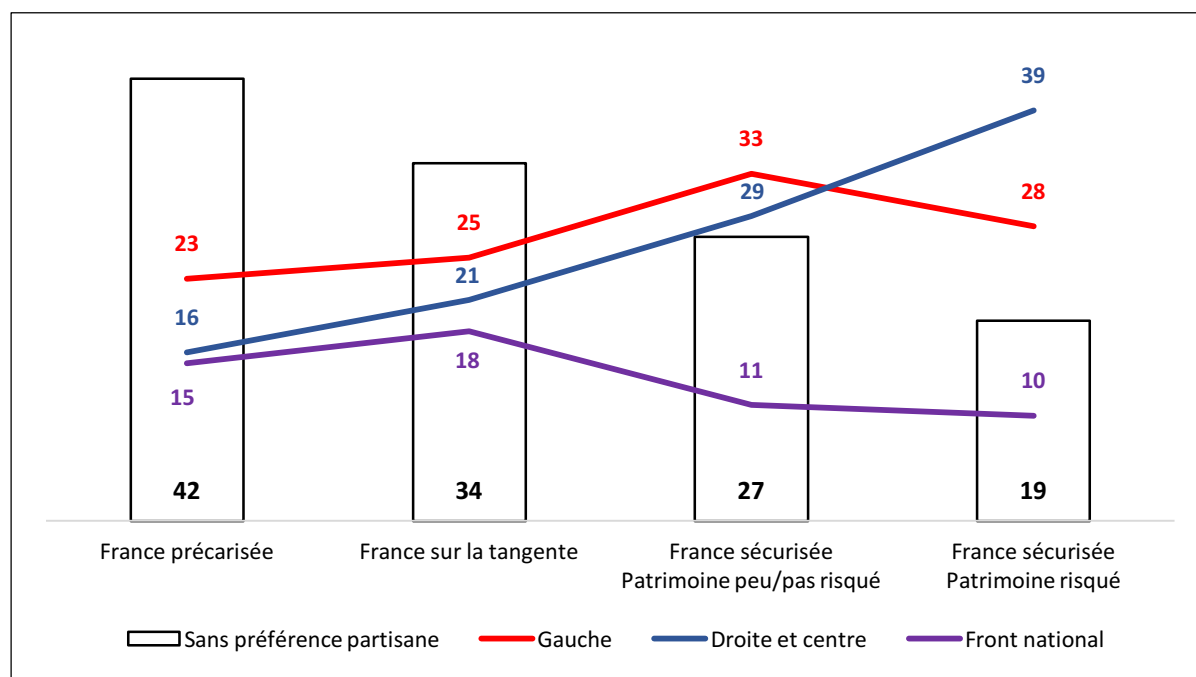


Figure 9 : Préférences partisanes exprimées par les Français, croisées par les terciles patrimoniaux et le nombre d'éléments de patrimoine risqué détenus par les possédants de la France sécurisée (en % ; base : ensemble de l'échantillon).

Le croisement des variables rendant compte de l'accumulation de patrimoine et du type de patrimoine détenu via l'échelle d'exposition au risque confirme ces enseignements auprès de la France sécurisée¹¹. **Les individus les plus exposés au risque compte-tenu de leur stratégie d'accumulation patrimoniale apparaissent comme les plus intégrés à l'espace politique** : seuls 19% n'expriment aucune préférence partisane contre 27% des possédants faiblement exposés au risque. **L'articulation apparaît encore plus marquée au sujet de l'orientation partisane et plus particulièrement de la propension à manifester sa proximité avec un parti de la droite ou du centre** puisqu'elle bondit de 29% chez les possédants faiblement exposés au risque à 39% chez ceux détenant le plus d'éléments de patrimoine risqués. Tous terciles patrimoniaux confondus, c'est chez les possédants détenant le plus d'actifs risqués que les partis de la droite et du centre recueillent leur meilleur score en prenant cette fois-ci l'ascendant sur les partis de gauche, crédités de 28% des préférences exprimées. **L'effet patrimoine doublé du degré d'exposition au risque apparaît par conséquent comme un important facteur d'explication de l'inclinaison politique à droite.**

¹¹ Nous l'avons vu précédemment, la diversification d'un patrimoine s'avère très inégale d'un tercile patrimonial à un autre. La probabilité de détenir un patrimoine risqué de perte s'avère par conséquent marginale voire quasiment nulle au sein de la France précarisée et assez faible au sein de la France sur la tangente. Par conséquent, nous ne disposons pas d'effectifs de répondants suffisamment importants pour opérer un croisement entre les deux variables au sein de ces deux groupes.

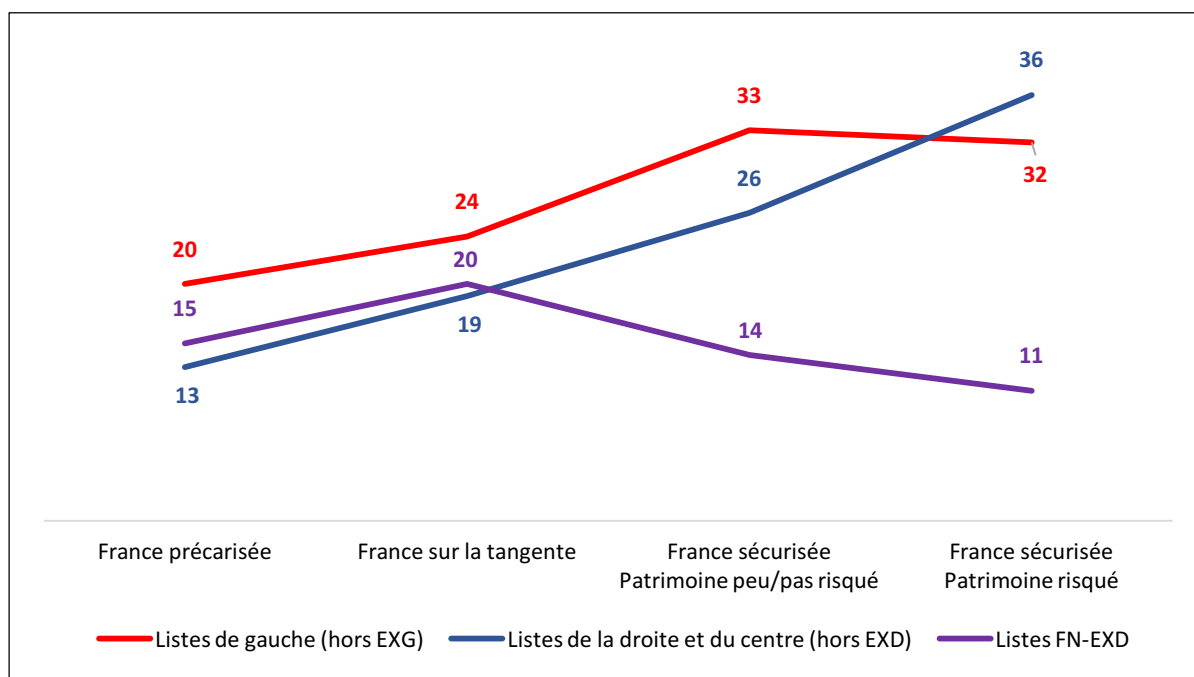


Figure 10 : Reconstitution des votes au premier tour des élections régionales de décembre 2015, croisée par les tertiles patrimoniaux et le nombre d'éléments de patrimoine risqué détenus par les possédants de la France sécurisée (en % ; base : ensemble des inscrits).

Disposant de la reconstitution des votes des personnes interrogées au premier tour des élections régionales, notre analyse s'est ensuite intéressée à la projection de notre segmentation sur les comportements électoraux de décembre 2015. Les tendances observées dans le graphe ci-dessus confirment les enseignements tirés de l'orientation partisane. **Le vote pour une liste de la droite et du centre apparaît ainsi très fortement corrélé à l'accumulation de patrimoine et s'avère nettement amplifié par la détention d'un patrimoine risqué.** Nous observons ainsi pour les listes de la droite et du centre un écart important (23 points) entre les individus de la France précarisée, parmi lesquels elle se situe derrière la gauche et le Front national, et les possédants de la France sécurisée détenant le plus d'actifs risqués. Au près de ces derniers, la droite devance alors les listes de gauche et domine très nettement celles du Front national, alors qu'elle ne fait que talonner le parti présidé par Marine Le Pen parmi les précarisés et au sein de la France sur la tangente.

Conclusion

Nous l'avons vu, les inégalités économiques et sociales, l'envahissement de la précarité se structurent et s'articulent autour de la question patrimoniale. Le patrimoine des ménages et des individus qui s'y rattachent constitue un puissant révélateur des inégalités qui parcourent aujourd'hui la société française. Il révèle une situation de vulnérabilité ou une sensation de vulnérabilité qui croît au fur et à mesure que la situation patrimoniale des individus se dégrade, bien au-delà des seuls milieux populaires qui restent toutefois les plus exposés. Ce phénomène s'avère d'ailleurs palpable à la lumière de plusieurs indicateurs clés de « La nouvelle question sociale ». Un tiers des actifs estiment ainsi qu'ils pourraient perdre leur emploi ou des avantages liés à leur statut dans les mois à venir, ceux qui anticipent une augmentation de salaire ou de revenus étant deux fois moins nombreux (16%). Plus globalement, près de sept Français sur dix (68%) estiment que leur situation économique et financière s'est dégradée au cours des dernières années et beaucoup expriment leur pessimisme pour l'avenir. Dans ce contexte, l'attachement au modèle social français reste fort, même si beaucoup pointent du doigt ses limites et ses imperfections.

Les groupes patrimoniaux que nous avons identifiés et les caractéristiques qui leurs sont associés nous permettent d'aller plus en avant pour comprendre ce que Philippe Guibert et Alain Mergier nommaient dès 2006 « la césure de l'âge »¹². A la période des Trente glorieuses marquées par « un mouvement de convergence et d'homogénéisation des niveaux et des modes de vie », ont succédé plusieurs décennies de crises et leur principale manifestation, à savoir un chômage de masse qui s'est profondément enraciné dans la société française et dans les esprits. En témoigne le fait que le chômage est désormais vécu, côtoyé ou partagé par un Français en âge de voter sur deux. Comme Guibert et Mergier il y a dix ans, nous faisons le constat que « la France n'est plus constituée d'une grande classe moyenne car les retraités sont devenus un groupe sociodémographique essentiel (...). Or il y a une rupture entre actifs et retraités en France, quel que soit le milieu social dont on parle ».

L'approche par la situation patrimoniale permet toutefois de préciser leurs observations. A savoir que s'il existe bien une césure entre actifs et retraités, celle-ci sera d'autant plus marquée que ces derniers ont accumulé du patrimoine tout au long de leur vie. Une stratégie patrimoniale souvent favorisée par un contexte économique plus dynamique, notamment lors de leur entrée sur le marché du travail, et une inflation ayant rapidement neutralisé les charges liées au remboursement d'un emprunt immobilier. Il s'agit du groupe au sein duquel la probabilité de bénéficier d'une situation matérielle plutôt confortable est la plus élevée. Pour autant, la situation des retraités n'est pas homogène, loin de là, puisque si 59% d'entre eux sont aujourd'hui des possédants sécurisés, les autres se répartissent parmi la France sur la tangente (24%) et la France précarisée (17%)¹³. Cette nuance s'avère d'autant plus importante que les prochains contingents de retraités bénéficieront de situations sensiblement moins favorables que ceux les ayant précédés, du fait de carrière plus

¹² Guibert Philippe, Mergier, « Le descenseur social, enquête sur les milieux populaires », Fondation Jean Jaurès-Plon, 2006, pages 57-58.

¹³ A titre de comparaison, 47% des cadres et des professions intellectuelles supérieures sont des possédants sécurisés, contre seulement 18% des employés et des ouvriers (ces derniers se répartissant en parts à peu près égales, aux alentours de 40%, entre les premier et deuxième terciles patrimoniaux).

hachées et moins linéaires, de conditions moins favorables pour se constituer un patrimoine et enfin en raison des modifications intervenues depuis le milieu des années 1990 dans le calcul du montant de leur pension. A défaut d'un retournement de la situation économique et sociale dans la décennie à venir, nous pourrions alors assister à un nouveau mouvement de convergence et d'homogénéisation. Mais contrairement à celui observé lors des Trente glorieuses, ce mouvement serait alors *descendant*.

A partir de notre analyse, nous en observons d'ailleurs les manifestations, notamment sur le plan politique. Pas auprès des possédants sécurisés, dont nous avons vu qu'ils sont à la fois très intégrés à l'espace politique mais aussi nettement plus enclins à exprimer une préférence partisane en faveur d'un parti traditionnel de gouvernement. Pas auprès des précarisés, pour lesquels le glissement a déjà eu lieu, voire s'est accentué. Ils étaient déjà au cœur de l'analyse consacrée par Philippe Guibert et Alain Mergier aux milieux populaires. Non, il nous faut maintenant affronter la réalité de ceux qui constituent ici la « classe moyenne patrimoniale », à savoir les individus composant la France sur la tangente. S'ils bénéficient d'une situation matérielle sensiblement meilleure que celle de ceux qui ont peu voire aucun patrimoine, les attitudes et les pratiques politiques de ce groupe patrimonial s'avèrent en effet fréquemment plus proches de celles des non-possédants précarisés que des possédants sécurisés, comme en témoigne la percée du Front national. Ce groupe est essentiellement composé d'individus issus des classes d'âge intermédiaires, nous sommes au cœur de la population active : ce sont principalement des actifs dans l'emploi, titulaires d'un diplôme CAP-BEP à Bac +2. Vivant très fréquemment en couple, près d'un sur deux a un ou plusieurs enfants à charge, soit la plus forte proportion tous terciles confondus. Fréquemment propriétaires de leur résidence principale, ils doivent toutefois rembourser l'emprunt immobilier contracté auprès d'une banque pour accéder au pavillon avec jardin, symbole de réussite, mais qui les rend parfois davantage dépendants de la voiture. Les habitants des communes rurales ou isolées y sont d'ailleurs surreprésentés... comme en écho à la France périphérique de Christophe Guilluy¹⁴.

A lister ces éléments de profil, nous retrouvons ici la « France amère » que nous décrivions déjà en 2014¹⁵, cette fraction non négligeable de la population (autour de trois Français sur dix) « qui se sent lésée et craint le déclassement social ». C'est la France des petits propriétaires, de ceux qui bien souvent n'ont que leur travail pour vivre, sensibles au mérite individuel. C'est la France de ceux qui, partant de rien ou peu, sont parvenus ou plutôt parviennent – parfois au prix d'importants efforts voire de sacrifices – à se faire une place dans la société. Dans un contexte économique qui reste fragile et incertain, face à un chômage de masse qu'ils côtoient parce qu'ils l'ont déjà connu ou parce qu'ils le vivent à travers leur entourage proche, beaucoup sont inquiets pour leur avenir, pour leurs enfants. Certes, le patrimoine qu'ils se constituent leur procure une sécurité, mais celle-ci s'avère très relative et pour le moins théorique car se limitant pour l'essentiel à leur résidence principale. En cas de perte d'emploi et surtout de chômage prolongé, comment rembourser l'emprunt immobilier ? Comment maintenir son niveau de vie ? Comment payer l'éducation des enfants, assurer les loisirs et les vacances ?

¹⁴ Christophe Guilluy, « La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires », Flammarion, 2014.

¹⁵ Yves-Marie Cann, « La France amère », in Les Echos, 6 février 2014, http://www.lesechos.fr/06/02/2014/LesEchos/21621-041-ECH_la-france-amere.htm

L'accès à la propriété (et plus globalement l'accumulation d'un patrimoine) est aujourd'hui vécu comme une réussite sociale et favorise l'estime de soi. Pour autant, elle place les individus concernés dans une nouvelle forme d'insécurité, ces derniers n'étant pas à l'abri d'un accident de parcours (perte d'emploi, séparation, dépôt de bilan pour les indépendants) pouvant les placer en situation de surendettement¹⁶ ou du moins compromettre la situation à laquelle ils sont en voie d'accéder. Et cette insécurité peut être d'autant plus vivement ressentie que le remboursement d'un crédit s'avère fréquemment étalé sur une longue période, au-delà de vingt ans, dans un contexte économique fragile et caractérisé par un chômage de masse dont on craint qu'il ne finissent par nous rattraper. Or comme le relèvent Debout et Khirouni, « l'encouragement à l'achat de biens immobiliers concerne en priorité de jeunes ménages, avec pour conséquence la diminution de leur socle d'épargne et de leur capacité à faire face aux événements difficiles de la vie »¹⁷. En résultent des budgets fréquemment contraints et le sentiment de parvenir tout juste à sortir la tête de l'eau.

Alors l'amertume et parfois la colère s'accumulent, notamment lorsqu'on leur explique qu'ils ont de la chance, que leur situation est meilleure que d'autres et qu'ils n'auraient donc pas à se plaindre, parce qu'il y a plus malheureux qu'eux. Une situation d'autant plus mal vécue qu'ils gagneraient trop bien leur vie pour bénéficier pleinement d'un Etat providence qu'ils financent et dont il faut éponger les dettes à coup de restrictions ou d'efforts fiscaux supplémentaires qui, bien souvent, ne les épargnent pas. En résulte la poursuite et l'amplification d'un glissement électoral observé depuis le début des années 2000, à savoir le rapprochement des comportements électoraux d'une partie des classes moyennes avec ceux des milieux populaires. Les individus de la France sur la tangente, classe moyenne patrimoniale, en viennent ainsi à voter pour l'extrême droite dans des proportions comparables voire supérieures (car plus intégrés et donc plus participationnistes) à celles observées chez les non-possédants précarisés.

Partant de ce constat, rappelons la conclusion de Philippe Guibert et Alain Mergier qui dès 2006 identifiaient cette tendance lourde et qui reste, selon nous pleinement d'actualité, sans doute n'a-t-elle jamais été aussi pertinente : « [Cette tendance] nous semble retracer non pas un clivage politique, pas même un clivage sociologique au sens classique du terme, mais un clivage entre la France de ceux qui ont le sentiment d'avoir la main sur leur vie et ceux qui ne l'ont plus. Ceux qui ont le sentiment de compter pour quelque chose et ceux qui l'ont perdu. C'est la possibilité de se revendiquer en tant que sujet économique et politique qui nous paraît être au cœur des nouveaux clivages électoraux »¹⁸.

¹⁶ Cf. ce sujet Michel Debout et Chaynesse Khirouni, « Vivre à crédit, Prévenir le surendettement », Fondation Jean Jaurès, octobre 2016.

¹⁷ Ibid., page 21

¹⁸ Philippe Guibert, Alain Mergier, « Le descenseur social, enquête sur les milieux populaires », Fondation Jean Jaurès-Plon, 2006, page 134.